

L'AMBASSADEUR DE CUBA AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«CUBA NE TRANSIGERA JAMAIS SUR SA SOUVERAINETÉ»

Pages 6 et 7

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8538 MARDI 14 JUILLET 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DÉTENTION ARBITRAIRE DU MILITANT ASFARI

Une pétition internationale lancée

Page 3

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'ALGÉRIE RENFORCE SON BOUCLIER NUMÉRIQUE

Trouver le juste équilibre entre les impératifs de la lutte contre la criminalité et la protection des données personnelles, tel est le principal message porté, hier à Alger, par le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, lors d'une journée d'étude consacrée à l'application de la loi relative à la protection des données à caractère personnel. Une rencontre inaugurée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa. PAGE 3



APRÈS LES RÉSULTATS DU BAC

La capitale n'a pas fermé l'œil

Page 2

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'interconnexion intersectorielle appelée à s'accélérer

Page 5

SANTÉ PUBLIQUE

L'Algérie met son expertise au service de l'Afrique

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ALLOCATION SPÉCIALE DE SCOLARITÉ

Les recours prolongés jusqu'au 22 juillet

LE MINISTÈRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, sur instruction de la ministre Soraya Mouloudji, la prolongation de l'examen des recours relatifs à l'allocation spéciale de scolarité jusqu'au 22 juillet. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Le département dirigé par Soraya Mouloudji a affirmé : « Les familles dont les recours relatifs à l'allocation spéciale de scolarité seront jugés recevables percevront leur aide dès la finalisation des procédures réglementaires. ».

Le ministère a expliqué que « l'objectif de cette mesure est d'offrir une nouvelle possibilité aux familles qui estiment remplir les conditions d'éligibilité mais dont les dossiers n'ont pas été retenus lors de la première phase de traitement ».

Cette décision, prise sur instruction de la ministre Soraya Mouloudji, vise à offrir une nouvelle possibilité aux familles concernées. Les recours continueront ainsi à être examinés par les services compétents afin de s'assurer qu'aucun bénéficiaire potentiel ne soit privé de cette aide destinée à alléger les dépenses de la rentrée scolaire.

Le ministère a rappelé que la première opération de versement a été réalisée le 30 juin dernier. Les bénéficiaires dont les dossiers avaient été validés ont reçu directement l'allocation sur leurs comptes courants postaux (CCP), et ce, dans l'ensemble des wilayas du pays. Cette étape a marqué le lancement de la campagne nationale de paiement de cette prestation sociale accordée aux familles répondant aux critères fixés par la réglementation.

Pour les dossiers encore en attente, le ministère apporte une précision importante : les bénéficiaires dont les recours seront acceptés n'auront pas à patienter jusqu'à une nouvelle échéance. Les services de l'Agence de développement social (ADS) procéderont au versement de l'allocation dès que les vérifications administratives et réglementaires auront été achevées. Le paiement interviendra progressivement, en fonction de la validation de chaque dossier.

La prolongation de la période de recours traduit la volonté des pouvoirs publics de garantir un traitement équitable des demandes. Chaque réclamation sera examinée afin de vérifier l'éligibilité des bénéficiaires avant la validation définitive des dossiers.

L'allocation spéciale de scolarité, d'un montant de 5 000 DA par élève éligible, constitue l'un des principaux dispositifs de solidarité de l'État en faveur des familles à revenus modestes. Versée une fois par an, elle contribue à couvrir les dépenses liées à la rentrée scolaire.

Le traitement des dossiers repose désormais sur le croisement des bases de données de plusieurs administrations, un dispositif qui permet d'identifier plus efficacement les bénéficiaires, de limiter les erreurs et de renforcer la transparence tout en accélérant les versements.

Sihem Bounabi

APRÈS LES RÉSULTATS DU BAC

La capitale n'a pas fermé l'œil

Une nuit d'euphorie, de soulagement et parfois de déception a enveloppé la capitale à l'annonce des résultats du baccalauréat. Des quartiers populaires aux établissements scolaires, les scènes de joie, les embrassades, les youyous, les klaxons et les larmes ont rythmé une nuit où chaque résultat portait son lot d'espoirs, de rêves et de nouveaux départs.

Le boulevard Aïssat-Idir s'est transformé, de la soirée jusqu'à la matinée d'hier, en un véritable chaudron d'émotions. La place du 1er-Mai s'est embrasée au son des klaxons, des chants libérateurs et des fumigènes qui déchiraient le ciel algérois. C'est ici, dans ce poumon de la capitale, que battait le cœur des résultats du baccalauréat.

Au cœur de Sidi M'hamed, entre les lycées historiques El-Idrissi et Ibn Nass, la publication des résultats a donné lieu à des scènes de liesse et de résilience chez les nouveaux bacheliers comme chez les candidats ajournés, toutes filières confondues. Pour mesurer l'intensité des émotions qui ont animé le boulevard Aïssat-Idir et la rue Mohamed-Mada, il faut rappeler le prestige des établissements qui dominent ce pôle scolaire.

D'un côté, le lycée El-Idrissi s'impose comme une véritable pépinière de talents, ayant formé des générations de hauts cadres de l'Etat, de médecins, de scientifiques et de grandes figures de la culture. Situé à quelques pas de la maison du Peuple (UGTA), cet établissement a toujours conjugué excellence scolaire et ancrage dans la vie populaire algéroise. La pionnière Fadéla M'Rabet y a notamment enseigné, tandis que l'icône de la chanson kabyle Idir, de son vrai nom Hamid Cheriet, y a obtenu son baccalauréat. A quelques mètres de là, le lycée Ibn Nass lui fait écho. Ces deux bastions de l'enseignement algérois n'ont rien perdu de leur prestige.

Devant le lycée El-Idrissi, les familles tombent dans les bras les uns des autres et les youyous retentissent. Amine, admis en filière Langues étrangères avec une moyenne de 16/20, confie : « Franchement, hier matin, quand j'ai vu mon résultat sur le site, j'ai tout de suite pensé à mon avenir. Les études sont le seul moyen de s'en sortir, dans une certaine mesure, pour quelqu'un comme moi, issu d'une famille modeste mais très instruite. Décrocher mon bac en langues étrangères à El-Idrissi est une immense fierté pour mes parents. Nos professeurs ont vraiment fait un travail formidable. Ils nous ont poussés à donner le meilleur de nous-mêmes. Maintenant, mon objectif est de m'inscrire en interprétariat. »

Meriem, admise en filière Lettres et philosophie avec une moyenne de 14/20, explique : « La barre était vraiment haute. El-Idrissi est un lycée où il faut travailler sérieusement tous les jours. Mais hier matin, quand j'ai découvert ma moyenne, j'ai oublié toutes les nuits blanches de l'année. Je réalise enfin mon rêve d'aller à l'université. C'est un immense soulagement. »



Une nuit de célébrations.

A quelques pas de là, l'ambiance est tout aussi électrique devant Ibn Nass. Les nouveaux bacheliers savourent leur réussite. Riad, admis en filière Techniques mathématiques, option Génie civil, avec une moyenne de 15/20, raconte : « A Ibn Nass, nous avons une véritable tradition scientifique. Le niveau est exigeant. Les sujets de Techniques mathématiques demandaient énormément de concentration cette année. Lorsque les résultats ont été affichés, ce fut une véritable libération. Nous sommes fiers de prendre la relève des anciens élèves de ce lycée. »

Dans le même établissement, Inès, admise en filière Mathématiques avec une moyenne de 18/20, déclare : « En mathématiques, la moindre erreur peut coûter cher. Obtenir une telle moyenne récompense une année entière de sacrifices. Prochaine étape : l'Ecole nationale polytechnique. » Sofiane, candidat en filière Sciences expérimentales, ajourné avec une moyenne de 9,65/20, confie : « Il ne m'a vraiment pas manqué grand-chose pour décrocher mon bac. C'est un coup dur, surtout lorsqu'on voit tous les camarades célébrer leur réussite autour de nous. Mais les quartiers populaires d'Alger nous apprennent à être résilients. Je ne vais pas me décourager. Dès cette semaine, je me remets au travail pour la prochaine session. Ce n'est qu'un contretemps. Je l'aurai l'année prochaine. »

Lina, candidate en filière Langues étrangères, ajournée avec une moyenne de 9,80/20, ajoute : « Les larmes ont coulé hier matin, je ne vais pas le cacher. Echouer si près du but fait très mal. Mais El-Idrissi forge le caractère. Je vais analyser mes erreurs, travailler encore plus dur et, l'année prochaine, ce sera notre tour de fêter cette réussite en famille. Mon rêve est de devenir journaliste et écrivaine. »

Khalil Aouir

ÉDUCATION NATIONALE

Plus de 26 000 postes à pourvoir

DANS le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant le renforcement des ressources humaines des établissements scolaires et l'amélioration de l'encadrement pédagogique et administratif, le ministère de l'Education nationale a annoncé, hier, l'ouverture officielle d'un concours national de recrutement au titre de l'année 2026. Cette opération, qui se déroulera sur épreuves, porte sur l'ouverture de 26 209 nouveaux postes budgétaires.

Le concours concerne plusieurs grades, notamment ceux de surveillant d'éducation, d'éducateur spécialisé en soutien pédagogique, de conseiller-analyste en orientation et guidance scolaire et professionnelle, d'attaché principal de laboratoire, de conseiller en nutrition scolaire, ainsi que les postes d'intendant et de sous-intendant.

Selon le ministère, la plus grande part des postes est réservée aux éducateurs spécialisés en soutien pédagogique (16 601 postes), suivis des surveillants d'éducation (5 628). Le concours prévoit également le recrutement de 1 510 attachés principaux de laboratoire, 1 053 sous-intendants, 760 intendants, 603 conseillers-analystes en orientation et 54 conseillers en nutrition scolaire.

Les inscriptions et le dépôt des dossiers s'effectueront exclusivement en ligne sur le portail tawdif.education.dz. Les candidats disposeront d'un délai de quinze jours à compter de la publication de l'avis de concours pour transmettre les documents requis. Un récépissé de dépôt sera délivré via la même plateforme.

Le département ministériel insiste sur la responsabilité des candidats quant à la véracité des informations fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'application des dispositions légales en vigueur, pouvant aller jusqu'à l'annulation de la réussite au concours.

Les candidats dont les dossiers seront rejetés pourront introduire un recours directement sur la plateforme numérique. Les convocations aux épreuves écrites seront mises en ligne, tandis que les dates et lieux des épreuves orales seront communiqués ultérieurement.

À l'issue de la proclamation des résultats définitifs, les candidats admis devront compléter leur dossier administratif avant leur affectation, notamment en fournissant un certificat de résidence, un acte de naissance, deux certificats médicaux d'aptitude et deux photographies d'identité. Le ministère rappelle que les candidats doivent postuler uniquement aux grades correspondant à leur niveau de qualification. Les candidatures de personnes titulaires d'un diplôme supérieur à celui exigé seront écartées.

Les frais de participation au concours sont fixés à 200 DA, payables exclusivement par voie électronique via la carte Edahabia sur le portail numérique du ministère, dans le cadre de la poursuite de la numérisation des procédures de recrutement.

Lynda Louifi

DÉTENTION ARBITRAIRE DU MILITANT ASFARI

Une pétition internationale lancée

En grève de la faim depuis plus d'un mois dans une prison marocaine, la vie du prisonnier politique sahraoui et militant des droits de l'homme Naâma Asfari est en danger. Détenu arbitrairement et dans des conditions inhumaines, l'état de santé de ce militant, âgé de 56 ans, est qualifié de critique après cette énième grève de la faim qu'il a entamée pour dénoncer sa situation carcérale et la cruauté de l'administration pénitentiaire marocaine.

Emprisonné depuis plus de quinze ans pour avoir défendu pacifiquement le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, Naâma Asfari croupit dans une cellule individuelle à la prison de Kénitra, loin de sa famille, privé des soins médicaux urgents dont il a besoin. Même son épouse, la militante française Claude Mangin, a été privée de lui rendre visite depuis 2018. M. Asfari a été condamné à 30 ans de prison à l'issue d'un procès simulacre expéditif, fondé sur des aveux obtenus sous la torture.

Pour sauver la vie de ce militant sahraoui et intervenir en urgence, une pétition internationale a été lancée par la Coordination sahraouie des droits de l'homme, interpellant les Nations unies, les organisations de défense des droits de l'homme et les dirigeants mondiaux.

La pétition demande à la communauté internationale, notamment aux organes des droits de l'homme de l'ONU et au secrétaire général des Nations unies, d'intervenir en toute « urgence » pour sauver la vie du militant sahraoui.

La pétition demande la libération immédiate et inconditionnelle de Naâma Asfari et de tous les prisonniers politiques sahraouis, ainsi que la mise en œuvre de l'avis n° 23/2023 du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire. Elle exhorte également à fournir des soins médicaux d'urgence, à garantir un accès humanitaire immédiat au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et à la famille d'Asfari, à mettre fin aux représailles contre les proches des prisonniers, à garantir un accès sans restriction du CICR à tous les prisonniers sahraouis, à exiger une visite urgente du rapporteur spécial des Nations unies sur la torture et à garantir un accès sans restriction du haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme aux prisonniers politiques sahraouis.



Naâma Asfari.

Une copie de cette pétition a été adressée au secrétaire général de l'ONU, António Guterres, au haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, au Premier ministre espagnol, Pedro Sánchez, au Président français, Emmanuel Macron, et à la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas.

Par ailleurs, le député français Jean-Paul Lecoq a appelé le Premier ministre français, Sébastien Lecornu, à intervenir auprès des autorités marocaines en faveur des prisonniers politiques sahraouis à l'occasion de sa visite officielle au Maroc prévue les 15 et 16 juillet. Dans une lettre datée du 10 juillet, le parlementaire de Seine-Maritime rappelle que cette première visite officielle à l'étranger du chef du gouvernement français constitue une occasion de promouvoir le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et du droit international.

Jean-Paul Lecoq souligne que le Maroc détient des prisonniers politiques, notamment des militants sahraouis favorables au droit à l'autodétermination. Il évoque en particulier le cas des détenus du groupe de Gdeim Izik, rappelant que plusieurs d'entre eux ont fait l'objet de décisions du comité des Nations unies contre la torture concernant des aveux obtenus sous la torture. Il a également attiré l'attention sur la situation de Naâma Asfari, membre du groupe Gdeim Izik, afin d'obtenir l'application de l'avis n°23/2023 du groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire. Dans sa lettre, Jean-Paul Lecoq demande au Premier ministre français de plaider, lors de son déplacement au Maroc, en faveur de la mise en œuvre des recommandations formulées par le groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire.

Hachemi B.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La DGSN renforce son bouclier numérique

TROUVER le juste équilibre entre les impératifs de la lutte contre la criminalité et la protection des données personnelles, tel est le principal message porté, hier à Alger, par le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, lors d'une journée d'étude consacrée à l'application de la loi relative à la protection des données à caractère personnel. Une rencontre inaugurée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa.

Dans son allocution d'ouverture, Ali Badaoui a affirmé que « le véritable défi auquel sont confrontés aujourd'hui nos cadres et nos enquêteurs est de parvenir à concilier les exigences de la lutte contre la criminalité, la protection des biens et le secret des enquêtes avec la préservation absolue des droits des citoyens et de leurs données personnelles ». Par cette déclaration, le directeur général de la Sûreté nationale a donné le ton des travaux consacrés aux incidences de la loi relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel sur les missions des services de police.

Le premier responsable de la DGSN a rappelé que son institution s'est engagée « de manière effective et résolue » dans la mise en œuvre des dispositions de la loi n°18-07, modifiée et complétée par la loi n°25-11. Un engagement qu'il a qualifié de « stratégique », estimant que la protection des données personnelles constitue désormais un pilier de la modernisation de l'action sécuritaire et du renforcement de l'Etat de droit.

Dans ce cadre, il a annoncé plusieurs mesures concrètes. La DGSN a ainsi désigné un délégué à la protection des données à caractère personnel, chargé de veiller à la conformité des traitements de données avec les exigences de la législation. Elle figure également parmi les premières institutions nationales à s'être dotées d'un service central de gouvernance des systèmes d'information et de protection des données. Cette structure est chargée de superviser la conformité des pratiques administratives et opérationnelles aux nouveaux standards juridiques.

Affirmant que « l'action sécuritaire ne peut être pleinement professionnelle que si elle est fondée sur le respect de la loi et des procédures », Ali Badaoui a invité les participants à formuler des recommandations concrètes autour de plusieurs axes prioritaires. Il s'agit notamment de l'encadrement de la gestion des preuves numériques, de la clarification des cas d'exception prévus par la législation, du renforcement des compétences des cadres de police en matière de protection des données, ainsi que de la mise en place de mécanismes hautement sécurisés pour l'échange d'informations entre les différentes institutions concernées.

UN NOUVEAU CADRE POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES

Le directeur général de la Sûreté nationale a également annoncé l'élaboration d'un guide de référence unifié destiné à encadrer les procédures administratives, sécuritaires et judiciaires relatives au traitement des données à caractère personnel au sein des services de police.

Organisée à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi, à Alger, cette journée d'étude s'est déroulée en présence du président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, Samir Bourhail, ainsi que d'un représentant du directeur général de l'Agence de sécurité des systèmes d'information, relevant du ministère de la Défense nationale. Les travaux ont été consacrés à l'examen des implications opérationnelles, juridiques et organisationnelles du nouveau dispositif législatif relatif à la protection des données personnelles.

Les participants ont notamment débattu des procédures et des mesures susceptibles de renforcer la conformité aux dispositions de la loi n°18-07, modifiée et complétée par la loi n°25-11, dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation numérique des administrations et des services de sécurité.

Réunissant magistrats, responsables sécuritaires, experts en cybersécurité et spécialistes de la protection des données, cette journée a également constitué un espace d'échange sur les enjeux liés à la gouvernance des systèmes d'information, à la sécurisation des échanges numériques et au respect des droits fondamentaux dans le traitement des données à caractère personnel.

Les travaux devaient s'achever, au moment où nous mettions sous presse, par l'adoption d'une série de recommandations pratiques destinées à servir de feuille de route pour l'élaboration d'un guide méthodologique commun. Ce document de référence aurait pour objectif d'harmoniser les procédures administratives, sécuritaires et judiciaires, tout en renforçant la protection des données des citoyens ainsi que la sécurité juridique des institutions.

Sihem Bounabi

ANP

Plus de sept quintaux de kif traité saisis

LES ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale ont porté un nouveau coup aux réseaux de trafic de drogue en démantelant, dimanche, plusieurs filières criminelles transfrontalières opérant dans les wilayas d'Alger et de Tlemcen. L'opération s'est soldée par l'arrestation de 17 narcotrafiquants et la saisie de 6 quintaux et 35 kg de kif traité, ainsi que de 1 350 comprimés psychotropes. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Menée sur la base d'informations exploitées par les services compétents, cette intervention a également permis la récupération de cinq véhicules utilitaires et d'une motocyclette utilisés dans les activités criminelles.

Dans une opération distincte, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant du secteur militaire de Ouargla, en 4e Région militaire, ont arrêté deux autres narcotrafiquants et saisi un quintal de kif traité, un véhicule utilitaire ainsi qu'une somme d'argent provenant de ce trafic. Au total, ces opérations ont permis la saisie de plus de sept quintaux de kif traité et l'arrestation de 19 narcotrafiquants.

S. N.

PARTICIPATION AUX SALONS INTERNATIONAUX

Un bilan positif pour les exportateurs algériens

LE MINISTRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé hier, une réunion d'évaluation avec les exportateurs algériens ayant pris part aux différents salons et manifestations économiques organisés à l'étranger durant le premier semestre de l'année en cours.
Le ministre a salué les résultats réalisés par les exportateurs soulignant leur contribution à la promotion du produit national et au renforcement de sa présence sur les marchés internationaux. Selon lui, ces participations ont permis d'ouvrir de nouveaux débouchés, de conclure des contrats et de nouer des partenariats commerciaux prometteurs, illustrant la compétitivité croissante du produit algérien et la capacité des entreprises nationales à s'imposer sur les marchés extérieurs.
Rezig a estimé que ces résultats témoignent de l'efficacité de l'approche adoptée par son département pour accompagner les exportateurs et soutenir les exportations nationales, en application des orientations du président de la République visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures, à renforcer la compétitivité de l'économie nationale et à élargir la présence du produit algérien sur les marchés internationaux, a indiqué un communiqué du ministère.
Dans ce contexte, il a appelé les exportateurs à poursuivre leurs efforts avec la même dynamique et à tirer pleinement profit des opportunités offertes à par les salons et manifestations économiques afin de consolider la place des exportations algériennes et de diversifier leurs marchés. Rezig a réaffirmé l'engagement de son ministère à poursuivre l'accompagnement des exportateurs, à demeurer à l'écoute de leurs préoccupations.

Rim Boukhari

ALNAFT

Abdelkader Cherfaoui nouveau président

L'AGENCE nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a un nouveau président depuis hier, en la personne d'Abdelkader Cherfaoui qui remplace Samir Bekhti. Le nouveau président a été installé dans ses fonctions lors d'une cérémonie présidée par le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nouredine Daoudi, et du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Remini, ainsi que des cadres du ministère et des membres du comité directeur de l'agence, a indiqué le ministère dans un communiqué.

M. B.

LE PDG DU NORVÉGIEN ICA FINANCE REÇU PAR ARKAB

La décarbonation au centre des discussions

En plus de la volonté de renforcer le partenariat dans des activités de recherche, d'exploration et de développement des champs de pétrole et de gaz, c'est dans le domaine de la transition énergétique, principalement la décarbonation, que l'Algérie et la Norvège ambitionnent de coopérer. Le savoir-faire norvégien en la matière devrait soutenir les efforts de l'Algérie dans sa transition énergétique et de développement durable.

La question a été, hier, au centre des discussions qui ont réuni le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le PDG de la société norvégienne ICA Finance, Matthew Harwood.
Cette rencontre a permis d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération entre le Groupe Sonatrach et ICA Finance, notamment dans les domaines de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), de la diminution des émissions de méthane, de la décarbonation, ainsi que des technologies de captage et de stockage du carbone (CSC/CCS), selon le ministère des Hydrocarbures.
Les discussions ont également abordé la valorisation de l'expertise norvégienne dans le développement de solutions technologiques à faibles émissions, en soutien aux efforts de l'Algérie en matière de transition énergétique et de développement durable.
A cette occasion, le ministre d'Etat a souligné l'importance de consolider la coopération entre l'Algérie et le Royaume de Norvège dans le secteur des hydrocarbures, notamment à travers les partenariats entre les entreprises des deux pays. Il a réaffirmé son



Arkab avec Matthew Harwood.

soutien au développement de la coopération entre Sonatrach et ICA Finance dans les domaines d'intérêt commun. M. Arkab a également indiqué que l'Algérie et la Norvège partagent une vision commune fondée sur le soutien aux efforts internationaux visant à réduire les émissions de méthane. Il a insisté sur la nécessité de voir les législations et mécanismes réglementaires internationaux reposer sur des bases scientifiques et objectives, tout en tenant compte des spécificités des pays producteurs, afin de concilier les objectifs environnementaux avec la sécurité énergétique, la stabilité des marchés et des approvisionnements.
La stratégie nationale visant à réduire l'empreinte carbone du secteur des hydrocarbures a été ainsi présentée. Celle-ci prévoit, selon la même source, le renforcement des programmes de réduction des émissions de méthane, la diminution du torchage du gaz à moins de 1 % d'ici à 2030, le développement de projets de captage et de stockage du carbone, le renforcement des programmes de reboisement, notamment le projet de Sonatrach de planter 420 millions d'arbustes, ainsi que la promotion des solutions technologiques innovantes et de l'économie circulaire. Le PDG d'ICA Finance a, pour sa part, exprimé l'intérêt de son entreprise à renforcer sa coopération avec l'Algérie. Il a salué le potentiel du secteur algérien des hydrocarbures ainsi que les efforts déployés par l'Algérie et Sonatrach en matière de réduction des émissions de carbone, tout en réaffirmant la disponibilité de son entreprise à accompagner ces initiatives à travers des solutions de financement et des technologies innovantes, ainsi que par le partage d'expertise. Le renforcement de la coopération énergétique entre Alger et Oslo se confirme. Le 29 juin dernier, c'est le vice-ministre norvégien de l'Energie, Snorre Erichsen Skjevrak, qui a fait le déplacement en Algérie. Les moyens de renforcer la coopération bilatérale et l'état de la coopération entre le Groupe Sonatrach et le Groupe Equinor avaient été examinés.
Les entretiens ont principalement porté sur les nouvelles opportunités d'investissement ainsi que sur l'élargissement des activités de recherche, d'exploration et de développement des champs de pétrole et du gaz, outre l'examen des perspectives de coopération dans les domaines du gaz naturel, du GNL et de la pétrochimie, mais aussi en matière de transition énergétique.

Hamid B.

TRANSPORT AERIEN

L'Algérie et le Mozambique signent un accord

UN NOUVEAU jalon vient d'être posé dans le renforcement des relations entre l'Algérie et le Mozambique. Un accord majeur dans les services de transport aérien a été signé hier entre le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et Joao Matlombe, ministre des Transports et de la Logistique de la République du Mozambique, arrivé à Alger à la tête d'une importante délégation.
L'accord bilatéral sur les services de transport aérien entre l'Algérie et le Mozambique vient concrétiser une volonté partagée par les deux chefs d'Etat respectifs de redynamiser les échanges et de densifier la coopération dans le domaine de l'aviation civile, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur. Au-delà du transport aérien, l'entrevue entre les deux ministres a offert un cadre idoine pour passer en revue l'ensemble des opportunités de coopération sectorielle. Les deux délégations ont examiné les perspectives de développement et de partenariat à travers tous les modes de transport et de logistique, incluant le transport routier, maritime, ferroviaire, a indiqué la même source.
A cette occasion, M. Sayoud a souligné «la dynamique vertueuse et la modernisation profonde que traverse actuellement le secteur des transports en Algérie». Il a, en ce sens, soutenu que ce développement global est le fruit d'une attention particulière accordée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à ce compartiment stratégique de l'économie nationale. Il a illustré son propos en évoquant les mégaprojets ferroviaires en cours, à l'image de la ligne minière Ouest (reliant Ghar Djebilet, Béchar et Oran), de la ligne minière Est, ainsi que du projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset. Le programme ambitieux de renforcement de la flotte de la compagnie nationale Air Algérie, matérialisé par des commandes massives auprès d'Airbus, Boeing et ATR, a également été exposé comme un marqueur fort de cette politique de modernisation.
Affichant les ambitions de l'Algérie en tant que partenaire pivot, le ministre a exposé le savoir-faire et les capacités techniques dont dispose le pays, tant en matière d'infrastructures de base que de compétences humaines. Le ministre des Transports mozambicain a, pour sa part, chaleureusement salué «les réalisations infrastructurelles massives accomplies par l'Algérie ces dernières années», exprimant le vif intérêt de son pays à s'inspirer et à tirer profit du modèle et de l'expérience algérienne.

Khalil Aouir

ALGERIE – CHINE

Une délégation de la province de Henan chez Rezig

LE MINISTRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a examiné, hier à Alger, avec une délégation officielle de la province chinoise de Henan, les voies et moyens de renforcer le partenariat économique et commercial et d'encourager les partenariats entre les opérateurs économiques. La rencontre, présidée par la vice-gouverneure de la province de Henan, Mme Zhang Min, a permis de passer en revue l'état et les perspectives de la coopération entre l'Algérie et la Chine, notamment avec la province de Henan. A cette occasion, les deux parties ont examiné les mécanismes de promotion des échanges commerciaux et les moyens d'encourager les opérateurs économiques à nouer des partenariats fructueux, en vue de diversifier et de renforcer ces échanges.

S. N.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'interconnexion intersectorielle appelée à s'accélérer

L'interconnexion intersectorielle constitue l'une des prochaines étapes de la transformation numérique engagée par les pouvoirs publics. Après l'inauguration du Portail national des services numériques, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fixé un délai d'un mois pour accélérer ce processus, afin de faciliter l'exploitation de cette plateforme, insistant sur la nécessité d'intensifier les efforts notamment au regard du fort engouement et du succès enregistrés depuis la mise en service du Centre national des données.



Un vaste chantier de modernisation de l'administration.

Contacté par *le Jeune Indépendant*, Karim Brouri, expert en écosystèmes innovants et technologiques et membre du Comité national chargé des startups, estime que la décision du Président, annoncée lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue dimanche, s'inscrit dans la continuité d'un vaste chantier de modernisation de l'administration, dont la portée dépasse largement la seule mise en ligne d'une plateforme numérique.

Car la transformation numérique de la gouvernance repose avant tout sur une stratégie globale visant à assurer une interconnexion fluide entre les différents ministères, administrations et organismes publics, au service aussi bien des citoyens que des opérateurs économiques, a-t-il expliqué.

L'expert a souligné qu'un tel projet mobilise à la fois des dimensions technologiques, organisationnelles et humaines, mettant en avant que sa mise en œuvre nécessite du temps, compte tenu des besoins en compétences, de l'évolution des méthodes de travail et des changements qu'implique une telle transformation au sein des administrations.

À cet égard, il a estimé que les progrès enregistrés au cours des dernières années étaient le résultat d'un engagement constant des pouvoirs publics. Il a cité notamment la création du Haut-Commissariat à la numérisation, ainsi que les investissements réalisés dans les infrastructures numériques.

M. Brouri a souligné que l'inauguration, le 5 juillet, de la plateforme nationale «Dzair Digital Services», regroupant les applications gouvernementales, s'inscrit dans une dynamique plus large marquée par le développement de l'intelligence artificielle, du Cloud, de la cybersécurité, des centres de données et du réseau national de fibre optique.

Selon l'expert, les différents projets engagés progressent de manière parallèle et nécessitent un temps de maturation avant de produire pleinement leurs effets. Il considère ainsi que la récente instruction du président de la République visant à accélérer l'interconnexion intersectorielle constitue une impulsion supplémentaire pour renforcer la coordination entre les différents secteurs.

NÉCESSITÉ D'ADAPTER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Par ailleurs, il a rappelé que la transformation numérique ne se limite pas au développement de plateformes ou d'applications. Elle implique également l'adaptation progressive du cadre réglementaire. Au fur et à mesure de l'avancement des projets, certains textes devaient être révisés ou complétés afin d'accompagner les nouvelles pratiques numériques, a-t-il tenu à noter Karim Brouri. Il s'est montré confiant quant à la poursuite de cette dynamique, «la plateforme nationale est désormais opérationnelle et plusieurs services numériques commencent à être progressivement déployés», a-t-il mis en avant. Toutefois, il a estimé que les prochaines étapes seraient déterminantes, notamment avec la mise en place de l'identité numérique et de la e-citoyenneté.

Selon lui, ces dispositifs permettront aux citoyens d'accéder de manière plus simple et sécurisée aux différents services publics, qu'il s'agisse de l'enseignement, de la santé, de la sécurité ou des démarches administratives. Au-delà de la simplification des procédures, l'expert a considéré que la transformation numérique pouvait également renforcer la participation citoyenne, estimant que les outils numériques offriraient, à terme, de nouvelles possibilités d'interaction entre les citoyens et les collectivités locales, favorisant ainsi une gouvernance plus participative. S'agissant de la sensibilisation, l'expert a relevé que la jeune génération maîtrise déjà largement les usages du numérique. Selon lui, l'enjeu ne réside donc plus uniquement dans l'apprentissage des technologies, mais davantage dans le développement d'une culture numérique. Cette culture passe notamment par «une meilleure éducation financière, une plus grande formalisation des pratiques commerciales, la protection contre les arnaques en ligne, le renforcement de la cybersécurité ainsi que la lutte contre le cyberharcèlement», a-t-i expliqué. Le succès de cette transformation dépendra avant tout de l'utilité concrète des services proposés. «Les plateformes numériques devront répondre efficacement aux besoins quotidiens des citoyens et leur offrir une réelle valeur ajoutée afin d'encourager leur adoption», de l'avis de l'expert. Cette approche, centrée sur les besoins des usagers, contribuera, selon lui, à renforcer la gouvernance, la souveraineté numérique du pays et la qualité des services publics. À titre d'exemple, il a cité la nouvelle plateforme du ministère de l'Enseignement supérieur destinée à l'orientation des nouveaux bacheliers. S'appuyant sur l'intelligence artificielle, cette solution accompagnera les futurs étudiants dans le choix de leur spécialité en tenant compte de leur profil et de leurs perspectives d'insertion dans le monde économique et professionnel.

Rim Boukhari

DORSALE TRANSSAHARIENNE À FIBRE OPTIQUE

Le point sur l'avancement du projet

LE COMITÉ de liaison consacré au projet de dorsale transsaharienne à fibre optique s'est réuni à Alger en présence de toutes les parties concernées. Un point sur l'état d'avancement de cette infrastructure de télécommunications majeure en Afrique a été fait, suivi d'un appel à poursuivre les efforts conjoints afin d'assurer l'achèvement des différentes phases du projet.

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé les travaux de la réunion du comité de liaison consacré au projet de dorsale transsaharienne à fibre optique, en présence des représentants des pays partenaires, ainsi que des responsables des organismes et institutions nationales concernés, a indiqué hier le ministère dans un communiqué, mettant en avant la portée de cet important projet. Si pour certains pays les travaux sont achevés à 100 %, à l'instar de l'Algérie qui a terminé le déploiement de son réseau national dédié au projet, au niveau d'autres pays, on est en phase de finalisation ou de raccordement. Les efforts devront être multipliés pour finaliser ce projet, qui est à même de relier plusieurs pays africains par un réseau de fibre optique de haut débit, de l'avis de toutes les parties prenantes. C'est dans cette optique qu'un appel a été lancé à l'occasion de la réunion du comité de liaison consacré au projet afin de finaliser les parties restantes et de pouvoir jouir de ses bienfaits. Les travaux de cette réunion se sont donc achevés par un «appel à poursuivre les efforts conjoints afin d'assurer l'achèvement des différentes phases du projet et de maximiser sa contribution au renforcement de la connectivité numérique et au développement durable dans la région», a précisé le ministère de la Poste et des Télécommunications, affirmant que cette réunion a constitué «une étape importante pour évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de ce projet stratégique».

Cette réunion a également permis d'examiner les aspects techniques et organisationnels qui y sont liés et d'étudier les moyens de renforcer la coordination et la coopération entre les différentes parties prenantes afin d'assurer la réalisation de ses objectifs dans les meilleures conditions, selon les précisions du département des Télécommunications.

TIC : L'ALGÉRIE ENGAGÉE À CONSOLIDER LE PARTENARIAT AFRICAIN

L'engagement de l'Algérie quant au renforcement de la coopération africaine a, par ailleurs, été réitéré par le ministre de la Poste et des Télécommunications. Il a, en effet, réaffirmé, à cette occasion, l'engagement de l'Algérie à poursuivre son soutien aux initiatives visant à développer les infrastructures numériques et à consolider le partenariat africain dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Dans son allocution, le ministre a, en outre, insisté sur l'importance du projet de dorsale transsaharienne à fibre optique, lequel, a-t-il dit, «figure parmi les plus importants projets d'interconnexion numérique du continent africain». Il offre une infrastructure moderne permettant d'améliorer les services de télécommunications et de renforcer les flux de données entre les pays concernés, contribuant ainsi au développement économique et social et accompagnant la transformation numérique que connaît la région, a souligné le ministre.

Il a également mis en avant le fait que ce projet incarne l'esprit de coopération et de solidarité entre les pays africains et reflète la volonté commune de bâtir un espace numérique intégré, capable de réduire la fracture numérique et de renforcer l'intégration régionale.

Lilia Aït Akli

L'AMBASSADEUR DE CUBA AU *JEUNE INDÉPENDANT*

«Cuba ne transigera jamais sur sa souveraineté»

Alors que l'Assemblée générale de l'ONU vient de voter massivement en faveur de la levée du blocus américain, l'ambassadeur de Cuba en Algérie M. Hector Igarza Cabrera livre, dans cet entretien au Jeune Indépendant, un plaidoyer sans concession pour la justice internationale. Soixante ans après l'envoi de la première mission médicale cubaine à Alger en 1963, le diplomate revient sur la profondeur historique d'une alliance Sud-Sud forgée à l'époque où Alger était la «Mecque des révolutionnaires». De la diversification stratégique des échanges (biotechnologies, énergies renouvelables) à l'impact humanitaire dramatique des sanctions américaines, il décrypte les réalités complexes de l'île. Évoquant le récent vote de l'ONU — et le positionnement singulier du Maroc contre La Havane —, il réaffirme le soutien indéfectible de Cuba au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et se dit prêt à dialoguer avec Washington, mais exclusivement «d'égal à égal».



Entretien réalisé par Rima Rouibi

LE JEUNE INDEPENDENT : ***Historiquement fraternelles, comment se traduisent concrètement les relations entre Alger et La Havane face aux défis géopolitiques du XXIe siècle?***

M. Hector Igarza Cabrera : Les relations entre l'Algérie et Cuba constituent l'un des exemples les plus remarquables de la coopération Sud-Sud. Elles tirent leur origine d'une histoire de solidarité forgée avant même l'indépendance de l'Algérie, lorsque Cuba a apporté son soutien au FLN, puis au jeune État algérien confronté aux immenses défis de la construction nationale. Depuis lors, cette relation n'a cessé de se renforcer autour de valeurs communes : la défense de la souveraineté, le respect du droit international, le refus de toute ingérence dans les affaires intérieures des États et l'attachement au multilatéralisme.

En octobre 1962, le président Ahmed Ben Bella s'est rendu aux États-Unis pour l'adhésion de l'Algérie aux Nations unies. À cette occasion, il a rendu visite au président John F. Kennedy à Washington pour le remercier de son soutien à la lutte du peuple algérien lorsqu'il était sénateur. À ce moment-là, Cuba traversait la crise des missiles. Le président Kennedy a demandé à M. Ben Bella de ne pas se rendre à Cuba, estimant que c'était un moment dangereux pour le monde en raison de la menace nucléaire. M. Ben Bella a remercié Kennedy pour son accueil et ses conseils, mais il a maintenu son voyage. Il a effectué une visite de 36 heures à La Havane, un geste fort qui a scellé l'amitié entre Cuba et l'Algérie, tout en affirmant les principes et l'indépendance politique de la Révolution algérienne.

C'est ainsi qu'en mai 1963 a débuté notre coopération médicale. Plus tard, en octobre de la même année, pendant la guerre des Sables, Cuba a envoyé des soldats et des équipements militaires pour aider à défendre l'indépendance de l'Algérie. La première visite de Fidel Castro à Alger a eu lieu en 1972, sous la présidence de Houari Boumediene, avec qui les relations se sont développées très rapidement. En septembre 1973, Fidel Castro est revenu à Alger pour le Sommet des pays non-alignés. C'est lors de ce sommet historique qu'il a annoncé la rupture des relations diplomatiques avec l'État d'Israël, affirmant sa solidarité avec le peuple arabe en général et les Palestiniens en particulier. Cette amitié avec Boumediene s'est forgée à une époque glorieuse où l'on appelait l'Algérie « la Mecque des révolutionnaires ».

Aujourd'hui, dans un contexte international marqué par la montée des tensions géopolitiques, la fragmentation des chaînes logistiques et économiques, et les défis liés au changement climatique, cette coopération se poursuit. Nos deux pays partagent la vision selon laquelle le développement durable ne peut être dissocié de la justice internationale. Ils défendent un ordre mondial plus équilibré, où les pays en développement disposent d'une voix plus importante dans la gouvernance mondiale. Cette convergence de vues explique la coordination régulière de nos positions au sein des Nations unies, du Groupe des 77 + Chine, du Mouvement des non-alignés, ainsi que d'autres instances multilatérales.

Au-delà du secteur traditionnel de la santé, quels sont les grands chantiers stratégiques qui structurent actuellement la coopération bilatérale ?

La coopération médicale demeure un symbole puissant de l'amitié entre Cuba et l'Algérie depuis 1963, mais elle ne résume plus, à elle seule, l'ampleur de nos relations bilatérales. Depuis plusieurs années, nos deux pays s'emploient à élargir leur partenariat vers des secteurs à forte valeur ajoutée, susceptibles de contribuer à leurs stratégies respectives de diversification économique.

La biotechnologie représente probablement l'un des domaines les plus prometteurs. Cuba dispose d'une expertise reconnue mondialement dans la recherche biomédicale et la production de vaccins et de médicaments innovants, tandis que l'Algérie poursuit une politique ambitieuse visant à renforcer son industrie pharmaceutique nationale. Cette complémentarité ouvre la voie à des projets conjoints de production, de transfert de technologies et de formation.

Les perspectives sont également importantes dans les secteurs de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, des technologies numériques, de la formation universitaire, de l'intelligence artificielle appliquée à la santé, ainsi que dans le développement des énergies renouvelables. Cuba est pleinement disposée et possède les ressources humaines nécessaires pour bâtir une coopération davantage orientée vers l'innovation, la création de valeur et le renforcement des capacités nationales de nos deux nations.

La biotechnologie et les énergies renouvelables sont souvent citées comme de nouveaux eldorados : sur quels secteurs prioritaires l'Algérie et Cuba doivent-ils capitaliser pour diversifier leurs échanges ?

L'avenir de la coopération économique entre Cuba et l'Algérie passe effectivement par une diversification des échanges autour des secteurs de la connaissance. Nos deux pays disposent d'atouts complémentaires qui méritent d'être pleinement valorisés.

Dans le domaine des biotechnologies, Cuba a développé au cours des dernières décennies un pôle scientifique reconnu à l'échelle internationale. Les compétences acquises dans la production de vaccins, de bio-médicaments et de technologies médicales peuvent grandement contribuer au développement de projets industriels communs, capables de répondre aux besoins des marchés africains et latino-américains.

Les énergies renouvelables constituent un autre axe naturel de coopération. L'Algérie possède un potentiel exceptionnel en matière d'énergie solaire et déploie progressivement une stratégie ambitieuse de transition énergétique. Cuba, confrontée aux défis de sa sécurité énergétique, s'intéresse de près aux solutions renouvelables et à l'efficacité énergétique. Des projets communs dans la formation, la recherche, le stockage de l'énergie ou encore l'hydrogène vert offrent des perspectives particulièrement prometteuses. À cela s'ajoutent les secteurs de l'agriculture durable, de la transformation agroalimentaire, de la digitalisation des services publics, des télécommunications et de l'économie du savoir.

Face à la reconfiguration de l'ordre mondial et aux tensions actuelles, quelle convergence de vues l'Algérie et Cuba partagent-elles sur la scène internationale ?

L'Algérie et Cuba considèrent que les profondes mutations de l'ordre international rendent plus nécessaire que jamais le respect des principes consacrés par la Charte des Nations unies. Elles défendent une conception des relations internationales fondée sur l'égalité souveraine des États, le règlement pacifique des différends, le rejet des mesures coercitives unilatérales et le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Cette convergence s'exprime par notre soutien constant au multilatéralisme, notre engagement au sein du Groupe des 77 + Chine, ainsi que par notre plaidoyer en faveur d'une réforme plus représentative de la gouvernance mondiale. Nos deux pays partagent également des positions de principe sur plusieurs questions internationales majeures, notamment la défense historique des droits du peuple palestinien, le soutien indéfectible au processus de décolonisation du Sahara occidental conformément aux résolutions des Nations unies, ainsi que la promotion d'un ordre économique international plus juste, permettant un développement équitable pour les pays du Sud.

Quel est le coût économique et humanitaire direct des sanctions américaines sur la vie quotidienne à Cuba ?

Toute analyse sérieuse de la situation économique cubaine doit prendre en considération deux réalités indissociables : d'une part, les défis internes auxquels le pays est confronté, et d'autre part, les effets d'un régime de sanctions économiques, commerciales et financières imposé depuis plus de six décennies, et considérablement renforcé ces dernières années. Cette approche équilibrée est indispensable pour comprendre la reality cubaine dans toute sa complexité. Les sanctions affectent directement et lourdement la vie quotidienne des Cubains. Elles limitent l'accès aux financements internationaux, compliquent les transactions bancaires, entravent les investissements étrangers et renchérissent considérablement le coût des importations. Leur portée dépasse largement le cadre bilatéral entre Cuba et les États-Unis : leur caractère extraterritorial dissuade de nombreuses entreprises, banques, compagnies maritimes ou partenaires commerciaux de travailler avec Cuba, par crainte de sanctions secondaires.

Les conséquences sont particulièrement visibles dans les secteurs de l'énergie, de la santé et de l'alimentation. Les difficultés d'approvisionnement en carburant entraînent de longues coupures d'électricité qui perturbent non seulement les activités économiques, mais aussi l'accès à l'eau potable, la conservation des aliments, les communications et le fonctionnement des services essentiels. Les restrictions affectent également la disponibilité des médicaments, des matières premières pharmaceutiques et des équipements médicalisés, provoquant des répercussions directes sur les interventions chirurgicales, les traitements spécialisés et les programmes de santé publique. Elles pèsent aussi sur la sécurité alimentaire en compliquant les importations de denrées de base et leur distribution.

Voici quelques chiffres alarmants qui illustrent l'impact de ce blocus :

1 400 MW de capacité de production électrique restent inutilisés faute de combustible.

Dans certaines régions, les coupures d'électricité dépassent 20 heures par jour.

Plus de 100 000 patients sont en attente d'une intervention chirurgicale, dont 5 152 malades atteints de cancer et près de 12 000 enfants.

2 888 patients sous hémodialyse font face à de graves difficultés par manque d'équipements et de consommables.

300 des 395 médicaments habituellement produits à Cuba connaissent des ruptures de stock.

Le Programme national de vaccination (qui couvre 16 vaccins) est sévèrement affecté par le manque de matières premières.

Le taux de mortalité infantile est passé de 4 ‰ en 2017 à 9,9 ‰ en 2025.

Plus de 100 000 enfants ne reçoivent plus leur litre de lait quotidien subventionné par l'État.

170 conteneurs de produits essentiels (d'une valeur de 6,3 millions de dollars) demeurent bloqués.

11 000 tonnes de denrées alimentaires du Programme alimentaire mondial (PAM) sont distribuées avec retard.

Les dommages économiques attribués au blocus ont atteint 8,083 milliards de dollars entre mars 2025 et février 2026, portant le préjudice cumulé à 178,7 milliards de dollars à prix courants.



Ces difficultés se traduisent par des conséquences humaines dramatiques. Les familles subissent quotidiennement les effets de ces pénuries. Cependant, il serait réducteur d'attribuer l'ensemble des difficultés actuelles aux seules sanctions. Les autorités cubaines reconnaissent elles-mêmes la nécessité de poursuivre les réformes économiques, d'améliorer l'efficacité de la gestion publique, de stimuler la production nationale et de corriger certaines insuffisances structurelles.

La situation est certes très grave. Personne ne se réjouit des coupures d'électricité ni du manque de carburant. Cela fait précisément partie de la stratégie américaine : asphyxier l'économie pour pousser le peuple à se révolter contre son gouvernement. Mais en dépit de ce mécontentement légitime, le peuple cubain est parfaitement conscient des raisons de cette situation. Il sait pertinemment qu'il paie le prix de son indépendance.

Qu'est-ce que le système international ou les grands médias feignent, selon vous, d'ignorer sur la situation à Cuba ?

Il arrive souvent que certains débats internationaux présentent la situation cubaine sous un angle exclusivement politique ou conjoncturel, sans restituer la complexité du contexte. La réalité est bien plus nuancée. Cuba mène depuis plus d'une décennie un processus progressif d'actualisation de son modèle économique. Ce plan vise à accroître la productivité, à renforcer les entreprises publiques, à développer le secteur privé non étatique, à attirer les investissements étrangers et à améliorer l'efficacité globale. Ces transformations s'inscrivent dans une stratégie de long terme, et non dans une réaction improvisée aux crises actuelles.

Dans le même temps, les médias omettent fréquemment de mentionner la portée extraterritoriale des sanctions américaines, qui asphyxient nos relations avec des partenaires tiers (banques, compagnies aériennes, transporteurs maritimes). Une approche honnête consiste à reconnaître simultanément les réformes entreprises, les difficultés internes qui subsistent et les lourdes contraintes extérieures qui limitent les marges de manœuvre du pays.

Quel regard portez-vous sur l'avenir des relations diplomatiques avec Washington : y a-t-il une lueur d'espoir pour un dégel durable ?

Cuba a toujours exprimé sa disponibilité à entretenir avec les États-Unis des relations fondées sur le respect mutuel, l'égalité souveraine et la non-ingérence. Les expériences passées ont démontré qu'un dialogue constructif est tout à fait possible lorsqu'il existe une volonté politique de part et d'autre.

Naturellement, les divergences entre nos deux pays demeurent profondes et ne disparaîtront pas du jour au lendemain. Toutefois, l'histoire prouve que les différends les plus complexes peuvent être abordés par la voie diplomatique plutôt que par la confrontation. Un rapprochement durable ne pourra s'inscrire que dans le respect du droit international, sans recours aux mesures coercitives unilatérales, et en tenant compte des intérêts légitimes des deux peuples.

Si demain les États-Unis manifestent la volonté d'œuvrer à des négociations sincères, Cuba ne fermera pas la porte. Depuis le triomphe de la Révolution, notre position n'a jamais changé : nous sommes prêts à discuter et à négocier avec Washington, mais sur des bases claires. Quelles sont ces bases ? Une discussion d'égal à égal, sans conditions préalables. Il n'y a aucun sujet tabou, mais notre souveraineté, notre indépendance, ainsi que notre système politique et économique sont sacrés. C'est au seul peuple cubain, et à son gouvernement, qu'il revient de choisir leur destin.

L'Assemblée générale de l'ONU a voté massivement (136 voix) en faveur de la fin du blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis contre Cuba. Quand on regarde la liste des pays qui ont voté contre, on y trouve un seul pays africain et arabe : le Maroc. Comment qualifiez-vous ce vote ?

Ce vote n'est nullement une surprise pour nous. Notre position est limpide et de principe : la question du Sahara occidental doit être résolue conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU, et selon le cadre établi par le Secrétaire général des Nations unies. Nous nous référons notamment à la résolution de 1991, qui consacre le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination par le biais d'un référendum libre et juste.

Le mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) reste l'organisation de cette consultation pour connaître la volonté définitive du peuple sahraoui. Nous appuyons pleinement la légalité internationale sur cette question. Le peuple sahraoui a tout notre soutien, et nous sommes déterminés à continuer de défendre ses droits légitimes à l'indépendance au sein de toutes les tribunes internationales.

BECHAR

12 familles relogées

UNE OPÉRATION de relogement de douze familles, dont les habitations avaient été classées en zone « Rouge » à la suite des intempéries ayant touché la commune de Bechar au début du mois de septembre 2024, a été menée par les services compétents de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). C'est ce qu'a indiqué samedi, cet organisme.
Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'aménagement du territoire visant à garantir aux familles bénéficiaires un nouveau logement, a précisé la même source.
Le relogement de ces familles s'est déroulé sous la supervision des responsables locaux de l'OPGI et de la direction du logement, avec l'appui des services techniques de l'Office, ainsi que de la commune de Bechar, a expliqué la même source.
Cette initiative s'inscrit également dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour atténuer les conséquences des intempéries et des inondations qui ont frappé la région en septembre 2024, a ajouté la même source.
En mars 2025, dix familles, dont les habitations avaient également été classées en zone « Rouge » à la suite des mêmes intempéries et inondations, avaient été relogées dans des logements relevant du même office, a rappelé la même source.
Le processus de relogement des autres familles sinistrées à travers la commune de Bechar se poursuivra, prochainement, au fur et à mesure de l'étude des dossiers relatifs aux habitations classées en zone « Rouge » par les équipes techniques chargées d'évaluer les dégâts causés aux habitations, ainsi qu'aux bâtiments publics et privés lors des mêmes intempéries et inondations, a assuré la même source.

R. R.

TOURISME CULTUREL

Les gravures rupestres, un atout majeur pour Nâama

L'Office local du tourisme de la commune d›Aïn Sefra, située dans la wilaya de Naâma a organisé, samedi, une conférence culturelle et patrimoniale sur le thème « L'importance des gravures rupestres des monts de l'Atlas saharien, patrimoine matériel national, dans la dynamisation de l'activité touristique », avec la participation de chercheurs spécialisés en histoire et en archéologie, ainsi que d'associations locales activant dans les domaines du tourisme et du patrimoine.



Intervenant lors de cette rencontre, qui s'est déroulée à l'auberge de jeunesse « Djamil Ali » d›Aïn Sefra, en présence d'opérateurs locaux du secteur du tourisme, le chercheur en histoire et en patrimoine populaire du Sud-Ouest, Ahmed Bourezg, a souligné que les stations de gravures rupestres recensées dans la wilaya de Naâma constituent des sites d'attraction touristique à forte valeur historique.
Elles nécessitent, selon lui, un travail de sensibilisation afin de mieux valoriser cet héritage ancestral légué par l'homme préhistorique et remontant à plusieurs siècles.
Le même spécialiste a ajouté que les stations de « Rehayat El Maïz » dans la commune de Djeniene Bourezg, de « El Gous Lahmra » à Asla, de « El Hadjra El Mektouba » à Tiout, ainsi que d'autres sites renfermant des représentations de chasseurs, d'archers et d'animaux datant de l'âge de pierre, constituent un patrimoine culturel matériel qui mérite d'être classé au regard de son importante valeur historique et culturelle. Elles figurent parmi les plus anciens sites de gravures rupestres du Sud-Ouest du pays.
De son côté, le membre du mouvement associatif engagé dans la promotion des sites touristiques de la région d›Aïn Sefra, Kamel Skouri, a mis en avant le rôle de ces stations archéologiques dans l'attraction des touristes, soulignant qu'elles offrent aux visiteurs, à travers des circuits organisés par les agences de tourisme et de voyages, l'occasion de découvrir ces sites historiques et naturels.
Pour sa part, l'écrivain et chercheur en histoire de la région, Ahmed Aggoune, a estimé que ces sites, dont plus de 500 stations ont été recensées dans la wilaya de Naâma, constituent de véritables trésors témoignant du mode de vie de l'homme préhistorique, de ses rapports avec la nature et de ses techniques de chasse. Ils représentent, selon lui, une source précieuse pour les chercheurs et universitaires, tout en constituant un atout majeur pour le développement de l'activité touristique.
Le guide touristique Abdelfettah Sleikh, spécialiste du patrimoine de l'oasis et du ksar de Tiout, a proposé d'associer l'ensemble des acteurs concernés, notamment les associations, les notables et les sages de la région, afin de promouvoir ce patrimoine, de lui assurer un rayonnement au-delà du cadre local et de recourir aux technologies modernes pour mieux le faire connaître, renforcer sa valeur et mettre en place les mécanismes nécessaires à sa valorisation. Au terme de cette rencontre, les participants ont insisté sur la nécessité de mettre en œuvre un plan de protection de ces sites et de les préserver contre toute forme de dégradation. Ils ont souligné que ces derniers constituent un itinéraire touristique historique et culturel s'étendant des stations de gravures rupestres de la commune de
Tiout, en passant par les régions de Fartassa, Oulgaq, Tachtouft, El Breidj, Mikalis et Aïn Aïssa, jusqu'à la région de Moghrar, à l'extrême sud de la wilaya.

R. R.

SAISON ESTIVALE

El Marsa renforce son attractivité touristique

LA COMMUNE côtière d'El Marsa, dans la wilaya de Skikda, renforce ses infrastructures d'accueil en prévision de la saison estivale. Plus de 45 millions de dinars ont été mobilisés pour l'aménagement du front de mer, la réhabilitation des plages de R'mila et du Cap de Fer, ainsi que l'amélioration des conditions de sécurité et de confort offertes aux estivants.
Dans une déclaration à l'APS, le président de l'assemblée populaire communale, Djamel Hirech, a précisé que dans le cadre du renforcement de l'attractivité de cette commune côtière et le développement des services offerts à ses visiteurs durant la saison estival, une enveloppe financière de plus de 45 millions
DA a été octroyée à la réalisation de projets d'aménagement et d'équipement du front de mer et des deux plages de cette commune « R'mila et Cap de fer ».
Selon M. Hirech, plus de 11 millions DA ont été affectés à l'opération de revêtement de l'entrée et du parking de la plage de R'mila-3 qui a suscité la grande satisfaction des estivants surtout que la plage attire un grand nombre de visiteurs de différentes wilayas. Dans le sillage de la décision des autorités de wilaya d'ouvrir à la baignade durant l'actuelle saison estivale la plage du Cap de fer localement appelé « Hawaï », il a été procédé à la réalisation de la route y menant et de deux postes de surveillance au profit de la protection civile et de la gendarmerie nationale afin d'assurer la sécurité des estivants et ce par la mobilisation d'un montant de plus de 16 millions DA, a ajouté le même responsable.
Un montant de 18 millions DA a été également affecté à l'aménagement du front de mer de la commune d'El Marsa dont le taux d'avancement des travaux atteint actuellement 80 %, selon le même responsable qui a souligné que l'opération inclut la réalisation d'un mur de protection sur une distance de 700 mètres et le pavage d'une partie du front de mer avec le changement de pylônes d'éclairage public et le revêtement d'une partie de la route parallèle pour améliorer le paysage du site et assurer de meilleures conditions d'accueil des estivants.

R. R.

NOUVELLE ESCALADE MILITAIRE ENTRE L'IRAN ET LES ÉTATS-UNIS

Les pays du Golfe touchés

L'Iran et les États-Unis ont intensifié leurs frappes, entraînant plusieurs pays du Golfe et la Jordanie dans cette nouvelle escalade. Le cessez-le-feu conclu en avril apparaît plus fragile que jamais.



La multiplication des attaques fait craindre une reprise à grande échelle du conflit dans la région. Le risque d'une reprise ouverte de la guerre entre l'Iran et les États-Unis s'est considérablement accru après une nouvelle série de frappes et de contre-frappes qui ont touché plusieurs pays du Golfe et la Jordanie. Téhéran a annoncé dans la matinée du 13 juillet avoir lancé une nouvelle salve de missiles et de drones en représailles aux bombardements américains menés dans la nuit contre son territoire, marquant l'un des épisodes les plus tendus depuis le cessez-le-feu du 8 avril.

L'armée jordanienne indique avoir intercepté quatre missiles iraniens entrés dans son espace aérien, précisant qu'aucune victime ni dégât n'avaient été enregistrés. Au Koweït, les autorités affirment que leurs forces ont fait face à plusieurs « cibles aériennes hostiles » après des attaques visant notamment deux bases aériennes, des postes-frontières et une plateforme de forage offshore, où une personne a été blessée. Vains efforts diplomatiques À Bahreïn, les sirènes d'alerte ont retenti à l'aube, tandis que des frappes ont également été signalées à Oman, illustrant l'extension des tensions à plusieurs États de la région. Quelques heures auparavant, l'armée américaine avait annoncé une nouvelle opération contre l'Iran, affirmant vouloir empêcher toute attaque contre les navires empruntant le détroit d'Ormuz. Selon le Commandement central américain (CENTCOM), les frappes ont visé « des dizaines de cibles » à travers le pays, notamment des systèmes de défense aérienne, des radars côtiers, des capacités de missiles et de drones ainsi que de petites embarcations. Washington affirme que ces opérations visent à protéger la liberté de navigation dans ce passage stratégique, par lequel transite une part importante du commerce mondial d'hydrocarbures. L'armée américaine précise avoir agi sur ordre du président Donald Trump afin de contraindre les forces iraniennes à « rendre des comptes ». Ces nouveaux affrontements constituent la quatrième vague d'échanges militaires entre les deux pays en quelques jours et fragilisent davantage le protocole d'accord conclu à Islamabad à la mi-juin, censé ouvrir une voie diplomatique après plusieurs semaines de guerre. Alors que les frappes se multiplient et que les attaques s'étendent au-delà des frontières iraniennes, les craintes d'un embrasement régional grandissent, faisant planer la menace d'un effondrement définitif du cessez-le-feu.

R. I.

BASE AMÉRICAINE FRAPPÉE AU KOWEÏT

Des survivants accusent les généraux américains de les avoir trahis

DES MILITAIRES américains ayant survécu à une frappe iranienne remettent ouvertement en cause les décisions de leur hiérarchie. Ils estiment que plusieurs avertissements n'ont pas été pris au sérieux et que des choix contestés, avant comme après l'attaque, ont coûté la vie à plusieurs soldats. Des militaires américains ayant survécu à la frappe iranienne contre une installation des États-Unis dans le port de Shuaiba, au Koweït, accusent leur commandement de les avoir trahis et d'avoir ignoré plusieurs avertissements concernant une éventuelle frappe. C'est ce que rapporte, le 12 juillet, le Washington Post, qui cite des soldats ainsi que des sources proches de l'enquête interne. Selon le quotidien américain, la frappe a eu lieu le 1er mars, au deuxième jour de la guerre américano-israélienne contre l'Iran. Six militaires appartenant au 103e commandement de soutien de l'armée américaine ont été tués et plusieurs dizaines d'autres ont été blessés. Le Washington Post présente cette opération iranienne comme l'une des plus meurtrières subies par les forces américaines depuis le début du conflit. Les militaires interrogés affirment que les services de renseignement considéraient déjà le port de Shuaiba comme une cible probable de l'Iran. D'après eux, il avait été déconseillé d'y installer des effectifs en raison de l'insuffisance des dispositifs de protection contre les drones, mais ces avertissements n'auraient pas été pris en compte. Plusieurs témoins critiquent également le comportement du général de brigade Clint Barnes au moment de la frappe. D'après eux, il aurait quitté le bâtiment pour rejoindre un abri, alors que de nombreux militaires se trouvaient encore à l'intérieur. Ils affirment que les blessés ont ensuite été secourus par d'autres officiers et soldats. Le major Stephen Ramsbottom, présent dans le bâtiment visé, a déclaré que, si les erreurs commises n'étaient ni reconnues ni analysées, une autre unité risquerait un jour de se retrouver dans la même situation. L'armée américaine a refusé de répondre aux accusations formulées par les militaires. Elle a toutefois assuré que les décisions prises par le commandement étaient « justifiées ». Toujours selon le Washington Post, l'enquête interne touche à sa fin. D'après les informations obtenues par le journal, ses conclusions préliminaires ne prévoient aucune sanction disciplinaire et n'attribuent aucune responsabilité personnelle aux commandants concernant le déploiement de l'unité dans le port de Shuaiba ou l'organisation des secours après la frappe. Selon des informations précédemment rapportées par CNN, la frappe a visé, dans la matinée du 1er mars, une structure modulaire composée de trois sections et utilisée comme centre d'opérations tactiques à Shuaiba. Les militaires auraient été surpris par l'opération iranienne et n'auraient pas eu le temps d'évacuer les lieux ni de rejoindre un abri. Plusieurs heures après la frappe, un incendie se poursuivait encore à l'intérieur du bâtiment, tandis que l'onde de choc avait détruit des murs et arraché certains éléments de la structure. Le lendemain, le Commandement central des États-Unis avait annoncé que les premières frappes de riposte iraniennes avaient coûté la vie à six militaires américains. L'agression militaire menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran a débuté le 28 février 2026.

R. I.

ESPAGNE

Un Américain propalestinien et mécène arrêté à la demande de Washington

JAMES «Fergie» Cox Chambers Jr., héritier de la fortune Cox et donateur de causes pro-palestiniennes, a été arrêté le 10 juillet, à Ibiza à la demande de Washington. Accusé par de financement présumé d'organisations terroristes, il conteste les faits et son entourage dénonce une «persécution politique». Une audience d'extradition est prévue. La justice espagnole a arrêté le 10 juillet à Ibiza James « Fergie » Cox Chambers Jr., un ressortissant américain héritier de l'empire familial Cox, à la suite d'une notice rouge d'Interpol émise sur demande des autorités américaines. L'information a été confirmée par des sources policières espagnoles citées par le média espagnol elDiario. Selon le média The Grayzone, qui affirme avoir consulté un acte d'accusation fédéral sous scellés, Chambers est poursuivi aux États-Unis pour des accusations de « blanchiment d'argent international » avec l'intention présumée de fournir un soutien matériel à des organisations étrangères qualifiées de terroristes par Washington. En cas d'extradition et de condamnation, il encourrait jusqu'à 30 ans de prison. D'après des sources policières espagnoles, Chambers a été placé en détention dans l'attente d'une audience devant l'Audience nationale espagnole, prévue le 16 juillet, qui doit examiner la demande d'extradition américaine.

Une arrestation liée à son soutien à la cause palestinienne, selon son entourage L'arrestation intervient alors que Chambers est présenté par son entourage comme un mécène engagé dans des causes sociales et humanitaires.

Après avoir rompu avec sa famille en 2023, il a vendu sa participation dans Cox Enterprises, un conglomérat américain actif notamment dans les médias, l'automobile et les télécommunications, pour un montant estimé à 250 millions de dollars. Selon ses proches, il aurait ensuite consacré une partie importante de sa fortune au financement de projets humanitaires liés à Gaza, ainsi qu'au soutien d'organisations militantes et de médias favorables à la cause palestinienne.

Sa compagne, Stella Schnabel, affirme que les poursuites américaines constituent une « persécution politique » visant son engagement. « Son crime est de consacrer sa vie à construire une société meilleure plutôt que d'exploiter les autres et de tirer profit de la guerre », a-t-elle déclaré à The Grayzone. Des transferts financiers vers la Tunisie au cœur du dossier L'un des éléments cités dans l'acte d'accusation concerne des transferts de fonds effectués depuis des comptes bancaires américains vers la Tunisie, où Chambers s'est installé fin 2023. Selon ses soutiens, ces sommes auraient servi à des activités légales, notamment des investissements locaux et le parrainage du Club Africain, champion de Tunisie en mai dernier. Les autorités américaines considèrent toutefois ces mouvements financiers comme suspects dans le cadre de leur enquête. L'entourage du détenu estime au contraire que ces accusations visent à assimiler son soutien à des initiatives pro-palestiniennes à un financement d'organisations interdites. Les avocats et soutiens de Chambers appellent désormais la société civile ainsi que des responsables politiques et juridiques à se mobiliser contre son extradition, estimant que son transfert aux États-Unis pourrait créer un précédent pour la répression internationale du mouvement de solidarité avec la Palestine.

R. I.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

Centre hospitalo-universitaire de Sétif
Numéro d'identification fiscal : C.S.F 098619015000928
Un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 15 2026

Le Centre hospitalo-universitaire de Sétif, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Acquisition de matériel informatique et bureautique pour le CHU Sétif durant l'année 2026 repartis en 05 lots séparés comme suit :**

Lot n 01 : Acquisition Matériels Informatique

Lot 02 : Acquisition Accessoires Informatique

LOT N 03 : Acquisition des Imprimantes et photocopieurs

LOT N 04: Acquisition Mobilier De Bureau

Lot 05 Rayonnage Semi Lourd

L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse à toutes personne physique ou morale, ayant la qualité requise pour chaque lot et ce conformément aux dispositions du présent cahier des charges. Selon l'activité mentionné dans le registre de commerce comme (Fabricants ; Importateurs ; grossiste ou détaillant).

Avoir un chiffre d'affaire moyen supérieur ou égal à **15 000 000.00 DA** durant les années **(2022 à 2024).** Sont dispensé de cette disposition les sociétés dont l'activité et moins de trois années.

-Avoir présenté une attestation de bonne exécution daté, signés, et enregistrés par l'établissement publics pour des projets similaires au cahier des charges réalisés durant la période **2020 à 2025,** dont la date de réalisation du marché ou les références du marché doit être mentionnée dans l'attestation de bonne exécution, sont dispensé de cette disposition les sociétés dont l'activité et moins de trois années.

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et il doit rependre à la totalité des articles, composant le lot **100% sinon il sera éliminé.**

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés la direction générale, contre remise d'un récépissé de paiement auprès de la caisse du trésorier de l'hôpital de Sétif d'un montant de **5 000.00 DA (cinq mille DA),** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Les offres devront être adressées dans une enveloppe unique fermés au : **CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE DE SETIF – DIRECTION GENERAL BUREAU DES MARCHES**

Le pli extérieurs fermé, sans signature ni cachet, portant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°.../15...../ 2026 Acquisition de matériel informatique et bureautique pour le CHU Sétif durant l'année 2026 repartis en 05 lots séparés ».

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière:

1- Un dossier de candidature doit comprendre ce qui suit :

1. Déclaration de candidature (model du présent cahier des charges visé) dûment, remplie, paraphée, datée et signée;
2. Déclaration de probité (model du présent cahier des charges visé) dûment, remplie, paraphée, datée et signée ;
3. Le statut de l'entreprise pour les personnes morales ;
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager la société.
5. Pour les importateurs l'engagement solidaire Fabricant/Importateur.
6. La copie de l'extrait du registre de commerce électronique délivré par les services du CNRC ;
7. La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux *2024* pour les sociétés de droit algériens ;
8. Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
9. Le numéro d'identification statistique (NIS) ;
10. La référence bancaire (RIB) ;
11. Copie de l'attestation de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité ;
12. Extrait de rôle (apuré ou avec échéancier de paiement), daté au moins de 03 mois délivré par les services des impôts compétents, avec la mention « ne figure pas dans la liste des fraudeurs »
13. Un engagement sur le délai de livraison pour l'ensemble des lots ou par lot paraphée, datée et signée;
14. Un engagement sur de garantir le remplacement des produits non conforme paraphée, datée et signée;
15. L'extrait du casier judiciaire en cours de validité ;
16. Les bilans comptables des années (2022 à 2024) visé par les services des impôts et/ou certifiés par un comptable agrée ou un commissaire aux comptes. Pour les entreprises ayant moins de trois ans d'existence sont dispensée de présentés les bilans.
17. une attestation de bonne exécution daté, signés, et enregistrés par l'établissement publics pour des projets similaires au cahier des charges réalisés durant la période **2020 à 2025,** dont la date de réalisation du marché ou les références du marché doit être mentionnée dans l'attestation de bonne exécution, sont dispensé de cette disposition les sociétés dont l'activité et moins de trois années.

2 - L'Offre technique doit comprendre ce qui suit :

1. Déclaration à souscrire (model du présent cahier des charges visé) dûment, remplie, paraphée, datée et signée ;
2. Mémoire Technique Justificatif (model du présent cahier des charges visé) dûment, remplie, paraphée, datée et signée ;
3. Les fiches techniques des produits obligatoire ils doivent être anonyme contenant les données et les spécifications techniques de l'équipement requis, ainsi que des images anonyme **(obligatoire sinon il sera éliminé)** ;
4. Le présent cahier des charges dûment, remplie, paraphée, datée et signée, avec la mention manuscrite lu et accepté.
5. Certificats de conformité des produits
6. Certificat d'origine visée par la chambre commerce de pays d'origine

3 - L'Offre financière doit comprendre ce qui suit

1. La lettre de soumission (model du présent cahier des charges visé) dûment, remplie, paraphée, datée et signée ;
2. BPU (model du présent cahier des charges visé) dûment, remplie, paraphée, datée et signée ;
3. Le détail quantitatif et estimatif (model du présent cahier des charges visé) dûment, remplie, paraphée, datée et signée ;
4. Le détail quantitatif et estimatif récapitulatif (model du présent cahier des charges visé) dûment, remplie, paraphée, datée et signée.

Le délai de préparation des offres est de quinze (**15**) jours à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou les journaux quotidiens nationaux ou la presse électronique.

Les soumissionnaires déposeront les offres au Bureau des marches du CHU de Sétif. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour du délai de préparation des offres avant 13H:00mn.

Les soumissionnaires resteront engages par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Louverture des plis se fera en séance publique le jour de dépôt des offres, à 13h00mn, au siège de la Direction Générale du CHU de Sétif, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Le Jeune Indépendant **du 14/07/2026 / ANEP 2616024066**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DE L'EDUCATION
Cité administrative Boumerdes (NIF : 099035019273121)
AVIS D'APPEL D'OFFRESOUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 12/DE/2026

La Direction de l'Education de la wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 12/DE/2026 pour **Aménagement et Réhabilitation des Etablissements Scolaires du Cycle Primaire (Y compris le chauffage-climatisation)**

Lot N°03 :Réhabilitation Ecole Primaire LOUNES BOUCHAFA BOUMRAOU Commune de NACIRIA

Les soumissionnaires ayant :

POUR L'ENSEMBLE DES LOTS

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales. Les entreprises seules ayant :

Capacité professionnelle : ayant Un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) ou plus, activité principale ou Secondaire (travaux de bâtiment) *en cours de validité a la date de l'ouverture des plis inclus un* ***code Chauffage*** ***(335-3522 ou 335-3524).***

Capacité Technique : *Réalisé d'au moins deux (02) projet de* ***travaux de même nature*** *pour un montant* ***Egale ou Supérieure à 5 000 000.00 DA d'un (Travaux de bâtiment ou de réhabilitation ou de même nature)*** *justifier par la présentation d'une attestation de bonne exécution valorisée, délivrée et signée par un maitres d'ouvrages publics* ***et la 2eme attestation pour travaux de chauffage d'un montant Egale ou Supérieure à 3 000 000 DA ,*** *justifier par la présentation d'une attestation de bonne exécution valorisée, délivrée et signée par un maitres d'ouvrages publics.*

Capacité Financière : *les soumissionnaires ayant une moyenne de* ***6 0000 000 de dinars*** *pour les trois dernières années (2022 – 2023 – 2024) certifiés et visés par les services des impôts.*

Les soumissionnaires peuvent participer conformément aux articles 39, 40,42 ou 44 du décret présidentiel n° 15-247 du16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction d'Education de la Wilaya de Boumerdes Service de la programmation et Suivi (SPS) bureau des Marches n° 48 1ER étage. - contre paiement de ***2 000 DA*** *auprès du trésor de la wilaya de BOUMERDES*

Les dossiers de soumission doivent comporter les pièces règlementaires suivantes :

- LE DOSSIER DE CANDIDATURE *contient :*

- Une déclaration de candidature ;
- Une déclaration de probité ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
Ainsi que les documents suivants :

- *Copie de registre de commerce Electronique*
- *Copie de Certificat de qualification et classification en cours de validité a la date d'ouverture des plis : Catégorie Trois (03) ou plus activité principale ou secondaire travaux bâtiment.*
- *Copie L'extrait de rôle (net) ou avec un échéancier*
- *Les mises à jour : CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité a la date d'ouverture des plis*
- *Deux (02) attestations de bonne exécution (Travaux de bâtiment ou de réhabilitation ou de même nature) et la 2eme attestation pour travaux de chauffage dûment signés par le maitre de l'ouvrage Les bilans de trois dernière Années (2022-2023-2024)*
- *Copie Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'exercice année 2024*
- *Copie de numéro d'identification Fiscale* ***(NIF).***
- *Les références bancaires* ***(RIB)*** *;*
- *Liste des moyens matériels accompagnée d'un état de renseignement complet justifié par carte grise + assurance + Contrôle Technique en cours de validité a la date d'ouverture des plis.*
- *Liste de la moyenne humaine année 2025 et attestation d'affiliation en cours de validité appuyée de diplôme*

- Le casier judiciaire. :(n'est pas en redressement judicaire et que son casier judiciaire datant de trois (03) mois porte la mention « néant »,

-L'OFFRE TECHNIQUE *contient :*

- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée paraphée et daté.
- Instruction aux soumissionnaires dûment signée paraphée et daté
- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) clauses administratives et techniques dûment signée paraphée et daté.
- Les documents d'évaluation indiquée dans le cahier des charges
- Planning et délais de réalisation
-Attestation De Visite De Lieu
-Mémoire technique et justification

- OFFRE FINANCIERE *contient :*

- Lettre de soumission dûment remplie, signée paraphée et daté..
-Bordereau des prix unitaires dûment remplis signé paraphé et daté
- Le détail quantitatif et estimatif dûment remplis signé paraphé et daté.

On attend du soumissionnaire qu'il examine toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenues dans les documents du dossier de candidature. Le soumissionnaire assumera les risques de défaut de fourniture des renseignements exigés de présentation d'une offre non conforme, a tout égard, aux exigences des documents du dossier de candidature.

La date de préparation des offres est fixée à ***10 jours****, elles doivent parvenir le* ***10eme*** *jour à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux, heure limite à* ***10h 00mn****, l'ouverture se fera* ***à 10h30 mn*** *au siège de la direction de l'éducation sous trois enveloppes distinctes fermées et cachetées, l'une contenant le dossier de candidature et l'autre l'offre technique et l'autre l'offre financière, l'ensemble doit être présenté dans une enveloppe principale fermée et anonyme portant uniquement la mention.*

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 12/DE/2026
Lot N°03 : **Travaux De Réhabilitation Et Aménagement Ecole BOUCHAFAA LOUANES Commune NACERIA**
SOUMISSION A NE PA OUVRIR.NATURE DES AMENAGEMENTS A NE PAS OUVRIR

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur de l'Education de la Wilaya de Boumerdes.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le Jour de dépôt des offres à ***10 :30*** *au siège de la direction de l'éducation de Boumerdes, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres et prorogée au jour ouvrable suivant.*

Les soumissionnaires sont invités à y assister. Ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100 Jours augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 14/07/2026 / ANEP 2616024104**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole nationale supérieure en nanosciences et nanotechnologies
NIF : 424020000163059

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES *N°01/2026*

ACQUISITION DE MATERIEL PEDAGOGIQUE AU PROFIT DE L'ECOLE NATIONALE SUPRIEURE EN NANOSCIENCES ET NANOTECHNOLOGIES

L'école nationale supérieure en nanosciences et nanotechnologies lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°…/2026 pour l'acquisition de matériels pédagogiques au profit de l'école nationale supérieure en nanosciences et nanotechnologies il se définit en quatre (4) lots

- Lot n°01 : Acquisition de matériel pédagogique au profit des laboratoires de Travaux Pratiques de Chimie et Biologie
- Lot N° 2 : Acquisition de matériel pédagogique au profit des laboratoires de Travaux Pratiques de Physique
- Lot N° 3 : Acquisition de matériel pédagogique au profit des laboratoires de Travaux Pratiques de Phénomène de Transport et Mécanique des Fluides
- Lot N°4 : Acquisition de matériel pédagogique au profit des laboratoires de Travaux Pratiques d'Electronique

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent être attributaire d'un lot ou plusieurs lots, l'évaluation se fera par lots distincts.
Le présent appel d'offres s'adresse à tous les soumissionnaires (personne morale ou physique), remplissant les conditions suivantes :

1.Capacité professionnelle :
Les soumissionnaires qualifiés ayant un registre de commerce (fabricant ou importateur ou distributeur agréé ou distributeur en gros ou vente en gros) dans le domaine matériel scientifique ou matériel de laboratoire

2-Capacité financière
Lot 01 : Justifier d'un chiffre d'affaires cumulé d'au moins dix-sept (17) millions de dinars sur les trois (03) dernières années : 2023, 2024et 2025 Signé par le commissaire aux comptes et visé par les services des impôts **ou** joindre le C20 seulement
Lot 02 : Justifier d'un chiffre d'affaires cumulé d'au moins d'au moins dix-sept (17) millions de dinars sur les trois (03) dernières années : 2023, 2024 et 2025. Signé par le commissaire aux comptes et visé par les services des impôts **ou** joindre le C20 seulement
Lot 03 : Justifier d'un chiffre d'affaires cumulé d'au moins six (6) millions de dinars sur les trois (03) dernières années : 2023, 2024et 2025 Signé par le commissaire aux comptes et visé par les services des impôts **ou** joindre le C20 seulement
Lot 04 : Justifier d'un chiffre d'affaires cumulé d'au moins deux (2) millions de dinars sur les trois (03) dernières années : 2023, 2024et 2025 Signé par le commissaire aux comptes et visé par les impôts **ou** joindre le C20 seulement

Capacité technique :
3-1 Références professionnelles : Ayant réalisé au moins un projet d'acquisition de matériel pédagogique objet du présent cahier des charges durant les 05 dernière années précédant cet appel d'offre justifier par une copie d'attestation de bonne exécution délivrées par des organismes publics signée par le directeur de l'établissement concerné
3-2Les moyens humains : avoir minimum un technicien en électronique ayant une expérience de 02 années avec déclaration CNAS
Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres ouvert peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés, situé au rez-de-chaussée de l'École, contre le paiement, par mandat CCP, de la somme de cinq mille dinars algériens (5 000 DA), au compte CCP n° 324636, clé 46, de l'Agent comptable de l'ENSNN. »
Les offres doivent être constituées dans les formes prévues par le cahier des charges. Elles doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, mentionnées dans l'article 19 du cahier des charges à savoir :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE :
- La déclaration de candidature ; Déclaration de probité ; Les statuts pour les sociétés ; et tous les documents cités dans l'article 19 du cahier des charges

L'OFFRE TECHNIQUE :
- Une déclaration à souscrire, Un mémoire technique justificatif, et tous les documents cités dans l'article 19 du cahier des charges

L'OFFRE FINANCIERE :
- La lettre de soumission soigneusement renseignée, datée et signée et cachetée,
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes daté et signé et cachetée,
- Le détail quantitatif et estimatif renseigné, daté et signé et cachetée.

A l'adresse suivante :

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE EN NANOSCIENCES ET NANOTECHNOLOGIES
PÔLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE ABDELHAFID IHADDADEN A SIDI ABDELLAH
AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°01/2026
Relatif à « ACQUISITION DE MATERIEL PEDAGOGIQUE AU PROFIT DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE EN NANOSCIENCES ET NANOTECHNOLOGIES A SIDI ABDALLAH »
« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES».

Le délai de préparation des offres est de ***quinze (15) jours*** à compter de la 1ère publication dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux presse écrite ou électronique.
La date et l'heure limites de dépôt des offres au niveau du bureau du service des marchés de l'ENSNN sont fixées au dernier jour de la période de préparation des offres, à 11h00. »
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.
La commission d'ouverture des plis et de l'évaluation des offres se réunira en séance publique pour l'ouverture des plis (dossier de candidature et l'offres techniques et financière), le dernier jour de préparation des offres à ***Onze Heure Trente (11H30).***
Les soumissionnaires sont invités á assister á la séance publique d'ouverture des plis (dossier de candidature et l'offres techniques et financière) qui se tiendra le jour de dépôt des offres à la salle de réunion au (2éme étage) de l'école nationale supérieure en nanosciences et nanotechnologies
Les groupements d'entreprises ne sont pas autorisés dans le cadre du présent cahier des charges, validité des offres est de 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres

Le Jeune Indépendant du 14/07/2026 / ANEP 2616023978

EPE ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SAIDA
NIF : 000216001808337160001

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 15/AT/DOT20/SDFS/DAL/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Saida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des :
« Travaux De Raccordement Final Des Clients En Fibre Optique» « Travaux De Raccordement Final Des Clients En Cuivre »

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité 109214 intitulé « entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques ».

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des achats de la DOT de Saida contre le paiement d'une somme de 5 000 DA non remboursable à l'adresse suivante :

Algérie Télécom
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Saida Adresse : 2 Lotissement maternité Saida

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 724 Saida d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars algériens N°00100724030000018749**

Les offres doivent être composées :
1- **D'un dossier administratif** : inséré dans une enveloppe fermée indiquant la dénomination dusoumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence et la mention (dossier administratif)
2- **D'une offre technique** : insérée dans une enveloppe fermée indiquant la dénomination dusoumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence et la mention (offre technique)
3- **D'une offre financière** : insérée dans une enveloppe fermée indiquant la dénomination dusoumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence et la mention (offre financière)

Les deux (02) offres technique et financière et le dossier administratif accompagnés de toutes les pièces réglementaires citées dans le cahier des charges seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme et ne devra porter que la mention suivante :

Algérie Télécom SPA
Direction Opérationnelle des télécommunications de Saida Adresse : 2 Lotissement maternité Saida
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 15/AT/DOT20/SDFS/DAL/2026
« Travaux de raccordement final des clients en fibre optique»
« Travaux De Raccordement Final Des Clients En Cuivre »
« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **15 jours,** à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, de **08h00** à **14h00**. L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à **14h00**.
Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance publique.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et dans les mêmes heures.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **180 jours,** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 14/07/2026 / ANEP 2616024001

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Avis d'attribution provisoire du marché

NIF : 099842019001818

En application des dispositions de l'article 65 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint de maitrise d'œuvre , relatif à l' **ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 (POS N 01 CHEF LIEU) Commune de SIDI RACHED** Paru dans les quotidiens nationaux " Dz ليكيب " **en date du** 02/03/2026 **et " Le Jeune Indépendant " en date du** 02/03/2026 **et dans le BOMOP.** Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement au bureau d'étude désigné ci-après conformément aux paramètres suivants :

BUREAU D'ETUDE	MONTANT (DA) TTC	DELAIS	NIF	CRITERES DE CHOIX
GROUPEMENT Abo Sabha Sara / Mohamed Belkbir Yacine / Boumechida Mohamed Salah Eddine	Montant étude : 5 868 149.83 DA Montant suivi : 8 760 899.74 DA Montant global : 14 629 049.57 DA	Délai étude : 03 Mois Délai suivi : 12 MOIS	27842120019214804280	GROUPEMENT BUREAU D'ETUDES LE MIEUX DISANT

Conformément à l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres , par écrit.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès da la commission des marchés publics sise au siège wilaya **de TIPASA** cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. . Si le 10ème jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est reportée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 14/07/2026 / ANEP 2616024062

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE CIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE GHARDAIA

NIF 000 547 109 008 149

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université de Ghardaïa lance un avis d'attribution provisoire de l'Appel d'Offre National avec exigence des capacités minimales N° 03/2026 du 15/03/2026 relatif à l'Acquisition des équipements pour le laboratoire valorisation et conservation des écosystèmes arides au profit de l'université de Ghardaia, comme suit :

N° Lot	Soumissionnaire	NIF	Note de l'offre technique /60	Note de l'offre financière /40	Montant avant la révision(DA)	Montant après la révision(DA)	Durée d'exécution /Jours
01	INFRICTIEUSE						
02	SARL ELEKOM MEDICAL	099831010284119	60	40	579 530.00	579 530.00	150
03	INFRICTIEUSE						
04	EURL ATS	000609080552079	54.20	36.91	1 818 320.00	1 818 320.00	180

Le reste des participants peuvent consulter leurs résultats d'évaluation technique et financière en contactant le service d'équipement à l'Université de Ghardaïa dans un délai de trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution provisoire.
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les Quotidiens nationaux
Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant

Le Jeune Indépendant du 14/07/2026 / ANEP 2630004709

COUPE DU MONDE 2026 | FRANCE - ESPAGNE

Pour Rodri, Lamine Yamal doit apprendre à gérer son anxiété à vouloir prouver



Le jeune prodige espagnol Lamine Yamal, dont les prestations au Mondial sont pour l'instant un peu plus discrètes qu'attendu «a besoin de calmer un peu son anxiété», a estimé dimanche le milieu de terrain et capitaine de la Roja, Rodri. Le jeune prodige espagnol Lamine Yamal, dont les prestations au Mondial sont pour l'instant un peu plus discrètes qu'attendu «a besoin de calmer un peu son anxiété», a estimé dimanche le milieu de terrain et capitaine de la Roja, Rodri.

«Je pense que Lamine a besoin de calmer un peu son anxiété qu'il a parfois de vouloir prouver. C'est un joueur qui est très important pour nous, par ce qu'il fait avec et sans ballon», a déclaré aux médias le joueur de Manchester City, 30 ans, onze de plus que l'ailier du FC Barcelone qui fêtera ses 19 ans lundi. «C'est un garçon très intelligent et il est vrai qu'au final il a 19 ans et que, très souvent, il faut le calmer à certains moments du match», a assuré Rodri devant la presse à Dallas, où l'Espagne affrontera la France mardi en demi-finale de la Coupe du monde. «Le football, il l'a en lui, il s'agit simplement de trouver le bon moment, et contre la France nous espérons qu'il sera important pour nous», a-t-il expliqué. L'équipe dirigée par Luis de la Fuente espère se qualifier pour la deuxième finale mondiale de son histoire – après celle remportée en 2010 avec Vicente del Bosque sur le banc – où elle affrontera le vainqueur du duel entre l'Argentine et l'Angleterre. Avec un seul but inscrit dans le tournoi nord-américain, lors de la victoire 4-0 face à l'Arabie saoudite, Lamine Yamal affiche des statistiques très éloignées de celles d'autres stars comme Lionel Messi, Kylian Mbappé ou Harry Kane.

À cet âge, moi, je commençais à peine dans le football professionnel, même pas au plus haut niveau», a salué Rodri. «C'est un garçon très mûr qui a encore des marges de progression dans la compréhension des moments du match, ce qui est normal pour son âge, mais tout le monde connaît déjà son niveau», a conclu celui qui sert de plaque tournante au jeu de l'Espagne.

LE SALVADORIEN IVAN BARTON SERA L'ARBITRE DE FRANCE-ESPAGNE



L'ARBITRE salvadorien Ivan Barton a été désigné par la FIFA pour arbitrer la demi-finale de la Coupe du monde 2026 entre la France et l'Espagne, mardi (21h00 belge) à Arlington près de Dallas. Il sera assisté du Salvadorien David Moran et du Nicaraguayen Antonio Pupiro. Le Suédois Glenn Nyberg sera le 4e arbitre. L'arbitre de 35 ans a peine a déjà officié dans trois rencontres du Mondial 2026, dont le huitième de finale entre la Suisse et la Colombie (0-0, 4-3 tab), mais aussi Japon-Suède (1-1) et le match entre la Turquie et le Paraguay (0-1) marqué par l'expulsion du Paraguayen Miguel Almiron pour avoir couvert sa bouche en parlant à un adversaire lors d'une altercation. Ivan Barton a visionné les images et rapidement sorti un carton rouge direct à l'adresse d'Almiron. Ce fut la première application en Coupe du monde d'une nouvelle règle, surnommée « règle Vinicius ». Cette dernière a été introduite à l'occasion de la Coupe du monde après la polémique suscitée en février, lorsque l'Argentin de Benfica Gianluca Prestianni avait été accusé d'avoir proféré des insultes racistes, en se cachant la bouche, envers la star brésilienne du Real Madrid Vinicius Jr lors d'un match de Ligue des Champions. Arbitre international depuis 2018, Ivan Barton avait déjà arbitré trois matchs lors de la Coupe du monde 2022 dont un huitième de finale. Il n'a jamais été aux commandes d'une rencontre de la France ou de l'Espagne.

Il dispose également d'une solide expérience dans la zone CONCACAF, avec plusieurs finales de Ligue des Champions à son actiif. Il a aussi été actif lors de la Coupe du monde des clubs l'an dernier.

DESCHAMPS - LAPORTE

Incompréhension, piques et impatience

AYMERIC LAPORTE affrontera de nouveau l'équipe de France ce mardi à Dallas sous le maillot de l'Espagne. Né à Agen, élément incontournable des équipes jeunes, il a même été appelé à plusieurs reprises par Didier Deschamps.

Il s'en est fallu d'un rien pour que Laporte joue avec les Bleus mais il s'est lassé d'attendre et ses relations avec le sélectionneur des Bleus ont joué dans sa décision. Enfant, Aymeric Laporte avait un rêve : porter le maillot des Bleus. Plus grand, à 32 ans désormais, il va jouer sa première demi-finale de Coupe du monde face à l'équipe de France sous le maillot de l'Espagne. Pourtant, de 2016 à 2019, il navigue autour des Bleus. Il est appelé à trois reprises : en septembre 2016, en mars 2017 puis en août 2019. Lors des deux premiers rassemblements, il ne joue pas une minute. Lors du troisième, il se blesse et ne vient pas à Clairefontaine. Trois contretemps fâcheux qui lui permettent depuis 2021 de cumuler 52 sélections avec la Roja et un titre de champion d'Europe. Car s'il avait joué la moindre minute avec les Bleus, sa carrière en Espagne n'aurait jamais pu démarrer. «Didier ne veut pas bloquer un joueur, confiait l'adjoint de



Deschamps, Guy Stéphan, la semaine dernière sur le cas d'un autre binational, le Marocain Ayyoub Bouaddi. Il ne veut pas le prendre pour le faire jouer une minute et comme ça il ne pourra plus aller jouer pour un autre pays.» Laporte en a profité pour sa seconde vie loin de Clairefontaine. Mais s'il a choisi de s'expatrier, c'est d'abord parce que ses rapports avec le sélectionneur des Bleus n'ont jamais été simples. En novembre 2015, alors que Loïc Perrin est appelé sous les drapeaux pour pallier le forfait de Mamadou Sakho, Laporte balance sur Twitter un post énigmatique sujet à toutes les interprétations : 'Enfin bref…' Sauf que dans l'après-midi, Deschamps dévoile que le jeune défenseur de Bilbao est forfait pour les deux matches des Espoirs français. Un an plus tard, DD finira par l'appeler chez les grands sans jamais le faire jouer. Laurent Koscielny, Raphaël Varane, Adil Rami, Samuel Umtiti puis Clément Lenglet et Presnel Kimpembe vont lui passer devant alors que Laporte rejoint Manchester City. Une situation qu'il vit mal. Laporte ne comprend pas, s'impatiente et ses rapports avec le sélectionneur français se tendent. Il choisit finalement l'Espagne, qui le dragues depuis une dizaine d'années, à la veille de l'Euro 2021. À 27 ans, il change de sélection. «Je veux être avec ceux qui me veulent, pas avec ceux qui ne me veulent pas, confiera-t-il à L'Équipe. Je ne dis pas par là que la France ne me voulait pas, mais j'essaie de remercier ceux qui croient en moi, et c'est ce qu'il s'est passé avec l'Espagne.» Depuis, il est intouchable en Espagne alors que la France a trouvé ses deux armoires à glace avec Dayot Upamecano et William Saliba. Si, aujourd'hui, Laporte est passé à autre chose, il reste une relation troublée avec Deschamps. «Je lui ai écrit il y a quelques mois et je n'ai pas eu de réponse, confiait-il avant l'Euro 2021. Je ne vais pas vous le montrer, mais j'ai le message ici. Peut-être qu'il a changé de numéro, je ne sais pas. Mais je lui ai écrit sur le même numéro que la dernière fois qu'on s'est appelés.» Une version contestée quelques semaines plus tard par le principal intéressé lors d'un entretien avec la presse régionale : «Ce qui me gêne, c'est ce qu'il peut dire et qui est mensonger, avait corrigé le sélectionneur. Le seul message que j'ai eu de sa part, date du mois d'octobre pour une situation précise où il avait été blessé en septembre, il n'était plus dans les prélistes. Il était dans celles des mois de novembre, mars, et dans celle-là aussi. Il n'y a pas de gâchis, c'est son choix. Je lui souhaite bonne route. Ça fait partie de sa liberté.»

L'Argentine promet déjà l'enfer à l'Angleterre

Plus de 20 ans après leur dernière confrontation, l'Angleterre et l'Argentine vont se retrouver dans le cadre d'une demi-finale de Coupe du Monde. Après leur victoire face à la Suisse cette nuit (3-1 après prolongations), les Argentins ne se sont pas cachés.



Entre les souvenirs des Malouines et le fantôme de la «main de Dieu» quatre ans plus tard, un match Angleterre - Argentine revêt toujours une dimension particulière. Plus de 20 ans après la dernière confrontation entre les deux nations (l'Angleterre s'était imposée 3-2 en amical en 2005), les Three Lions et l'Albiceleste vont se recroiser dans le cadre des demi-finales de Coupe du Monde. À défaut d'effacer le passé, les Anglais éviteront au moins un retour au Stade Azteca, lieux du crime de 86.

Face à eux se dressera une Albiceleste habitée par la même mission qu'il y a quatre ans : couronner Lionel Messi. Julian Alvarez ne s'en cachait pas après la victoire de l'Argentine cette nuit face à la Suisse (3-1 après prolongations). «On fera tout pour nous assurer que Messi gagne la Coupe du Monde encore une fois. Chaque match est une bataille pour lui. La première chose que j'ai faite quand j'ai marqué le but a été de le serrer dans mes bras», confiait l'attaquant de l'Atlético de Madrid.

«ON SAIT CE QUE LE MATCH CONTRE L'ANGLETERRE SIGNIFIE POUR NOTRE PAYS»

Déçu par la prestation de ses joueurs, Lionel Scaloni préférait se tourner vers le prochain rendez-vous : «maintenant, on va aller chercher ce qu'on peut et en donnant tout ce qu'on a jusqu'à la fin, avec le dernier souffle d'énergie qui nous reste, avec la dernière goutte de sueur qu'on a. On va tout donner face à l'Angleterre.» Joueur de Tottenham, Cristian Romero retrouvera de vieilles connaissances à l'occasion de ce choc, et notamment son coéquipier en club Djed Spence. Mais il n'y aura pas de place pour les sentiments.

«On donnera nos âmes contre l'Angleterre. C'est du foot, parfois on gagne ou on perd, mais vous pouvez être sûrs qu'on laissera nos vies sur le terrain pour atteindre la finale une nouvelle fois.» Les joueurs sont aussi conscients du poids de l'histoire qui accompagne ce duel, à l'image de Leandro Paredes : «on sait ce que le match contre l'Angleterre signifie pour notre pays. C'est un match de football et on va tout faire pour le jouer de la meilleure façon.» Après la victoire contre la Suisse, les Argentins ont d'ailleurs lancé un refrain chargé de sens dans le vestiaire : «pour les Malouines, pour Diego, pour la dernière de Leo, Argentine, je veux te voir devenir championne deux fois de suite.» Cela donne le ton.

MESSI EXCITÉ AVANT D'AFFRONTER L'ANGLETERRE

L'Argentine est à nouveau dans le dernier carré de la Coupe du Monde. Après avoir battu le Cap-Vert en 1/16e, puis l'Égypte en 1/8e, les champions du monde en titre se sont imposés face à la Suisse en 1/4 de finale (3-1, a.p.), dans la nuit de samedi à dimanche, pour décrocher leur ticket pour les demi-finales. Passeur décisif sur le premier but argentin signé Alexis Mac Allister de la tête (10e), Lionel Messi a confié en zone mixte toute son impatience à l'idée d'affronter l'Angleterre (mercredi, 21h), vainqueur de la Norvège (1-2, a.p.). « Affronter l'Angleterre sera spécial ! C'est ma première fois contre eux. J'ai joué contre presque tout le monde sauf eux. Ils sont une grande équipe, une puissance du football. C'est toujours excitant d'affronter des adversaires comme ça », a confié le meilleur buteur de l'histoire des Coupes du Monde, qui n'a donc jamais joué contre l'Angleterre auparavant. En cas de qualification pour la finale, les Argentins affronteront l'Espagne ou la France, qui s'affronteront la veille de leur match face aux Three Lions

Harry Kane prend publiquement position dans le conflit entre Thomas Tuchel et Jude Bellingham !

L'ATTAQUANT star des Three Lions a pris la parole sur Thomas Tuchel, qui est au cœur d'une polémique avec Jude Bellingham.

« On s'est vraiment compliqué la vie aujourd'hui. Le résultat est fantastique, on est en demi-finales. C'est incroyable. Je ne suis pas satisfait de notre performance. À tous les égards. L'engagement est là, mais nous nous sommes compliqués la tâche énormément par notre jeu. Des erreurs tactiques et un manque de rapidité et de régularité. Nous avons eu de la chance. La mentalité ? C'est une question de mentalité pure et simple. Comment peut-on parler de mentalité maintenant ? Ce n'est pas un problème de mentalité. On peut le refouler et le vendre. Pourquoi parler de mentalité ? C'est la qualité de notre jeu qui pose problème. C'est une question de qualité, nous devons mieux jouer ». Tels étaient les propos de Thomas Tuchel après la victoire contre la Norvège en quarts de cette Coupe du Monde 2026.

Malgré la victoire et la qualification des Three Lions pour les demies du tournoi - où ils affronteront l'Argentine - le sélectionneur anglais n'était donc pas vraiment satisfait de la copie rendue par ses troupes. Jude Bellingham lui avait d'ailleurs répondu par la suite : « peut-être qu'il voit notre potentiel comme vous dites… ou peut-être qu'il ne sait juste pas ce que c'est de jouer dans ce genre de condition face à Haaland, Ødegaard, Nusa ou Sørloth. Ce n'est pas une équipe facile à affronter. Je crois qu'on essaye de créer un environnement positif, et on devrait continuer à le faire puisqu'on est en demi-finale. Je ne saurais trop féliciter mes coéquipiers. Tu ne gagneras pas toujours les matches en faisant vivre le ballon et en faisant 1000



passes. Parfois, tu dois gagner en jouant sale. Et c'est ce qu'on a fait ce soir ». Et ce, alors que les relations entre les deux hommes sont présentées comme très froides en Angleterre. Interrogé par les médias anglais sur son sélectionneur, Harry Kane a tenu à défendre l'ancien coach du Paris Saint-Germain. « Quand il nous voit à l'entraînement, il sait ce qu'on peut faire, surtout avec les joueurs qu'on a, la façon dont on attaque, nos un-contre-un et nos dribbles, il veut juste voir cette version de nous en match. Il sait comme tout le monde que ce n'est pas si facile, car on joue contre de grosses oppositions, de bonnes équipes. Il tente de tirer le meilleur de nous et on est conscient qu'on peut encore atteindre un meilleur niveau », a lancé le buteur du Bayern Munich. « Nous n'avons pas encore vu notre meilleur niveau, nous l'avons seulement montré par courts moments. Comme contre la Norvège. Mais nous n'avons pas eu le contrôle total comme nous le voulions, et que nous savons que nous pouvons avoir. On jouera contre une des meilleures équipes du monde en demies, et on sait qu'on peut encore progresser », a conclu le numéro 9 des Three Lions. Clairement, il se range donc du côté de son sélectionneur, dont il justifie les propos. Jude Bellingham appréciera…

L'IMPRESSIONNANTE STATISTIQUE QUE LES ANGLAIS KANE ET BELLINGHAM SONT LES PREMIERS À ATTEINDRE

Harry Kane et Jude Bellingham ont inscrit douze des treize buts de leur équipe lors de cette Coupe du monde. Mais ils sont aussi les premiers coéquipiers à marquer six buts chacun dans l'histoire de la compétition. Une qualification en prolongation face à la Norvège (2-1) et un nouveau record pour l'Angleterre. Avec son nouveau doublé, le milieu anglais Jude Bellingham a égalé son coéquipier Harry Kane en tête des meilleurs buteurs anglais de cette Coupe du monde avec six buts chacun. Et il s'agit là d'un record : jamais dans l'histoire de la compétition, une sélection n'avait connu deux joueurs avec au moins six buts. Autre statistique prouvant l'importance du milieu du Real Madrid et du buteur du Bayern Munich pour la sélection anglaise : douze des treize buts des Three Lions ont été inscrits par ces deux joueurs. Le treizième avait été marqué par Marcus Rashford lors du premier match de poule contre la Croatie (4-2) le 17 juin. Jude Bellingham et Harry Kane disposent eux aussi de deux matchs pour améliorer leur bilan. Les Anglais affronteront l'Argentine en demi-finale le 15 juillet. L'Albiceleste s'est défaite de la Suisse dans la nuit de samedi à ce dimanche après prolongation (3-1).

CES 2026 : comment l'IA, les robots et la domotique vont vraiment changer votre quotidien



LAS VEGAS ne dort jamais vraiment. C'est dans ce théâtre permanent que le Consumer Electronics Show s'installe chaque année comme chez lui : la ville et le salon partagent la même philosophie, celle de la promesse, du spectacle et du « toujours plus ».

Pendant plusieurs jours, nous avons marché sans compter, d'un hall à l'autre, le regard saturé d'écrans et l'esprit bombardé de slogans. Démonstrations millimétrées, discours parfaitement rodés, innovations annoncées comme autant de promesses sans lendemain… Le CES sait vendre le futur comme les casinos savent vendre le rêve. Et, comme à Las Vegas, il y a toujours deux réalités qui cohabitent : d'un côté, des idées réellement excitantes ; de l'autre, une mise en scène frôlant le ridicule. Cette année, l'IA est partout. Mais derrière le mot magique et après une petite semaine pour digérer, on a surtout vu une industrie en quête de cas d'usage : PC dopés aux NPU, TV plus malines, promesses de santé préventive et domotique qui essaie enfin d'être moins pénible. Un futur, oui, mais un futur qui doit prouver qu'il sert à quelque chose.

Mathieu Grumiaux — Maison connectée

Après la maison, les marques tech veulent s'installer dans votre jardin

Entre la keynote XXL de Lenovo à la Sphere (et son show hallucinant avec Gwen Stefani) et les stands plus terre-à-terre, je ressors de ce CES 2026 avec une impression mitigée : de vraies idées… et pas mal de ralentissements.

Le secteur du nettoyage, justement, a nettement levé le pied. Hors Roborock et son Saros Rover (premier robot « à jambes » pensé pour les escaliers), le reste ressemble surtout à des itérations : Mova et ses 40 000 Pa, Ecovacs et son jet de détergent, et côté aspirateurs laveurs, peu de nouveautés marquantes (à l'exceptions du Roborock F25 ACE Pro et de deux modèles chez Tineco).

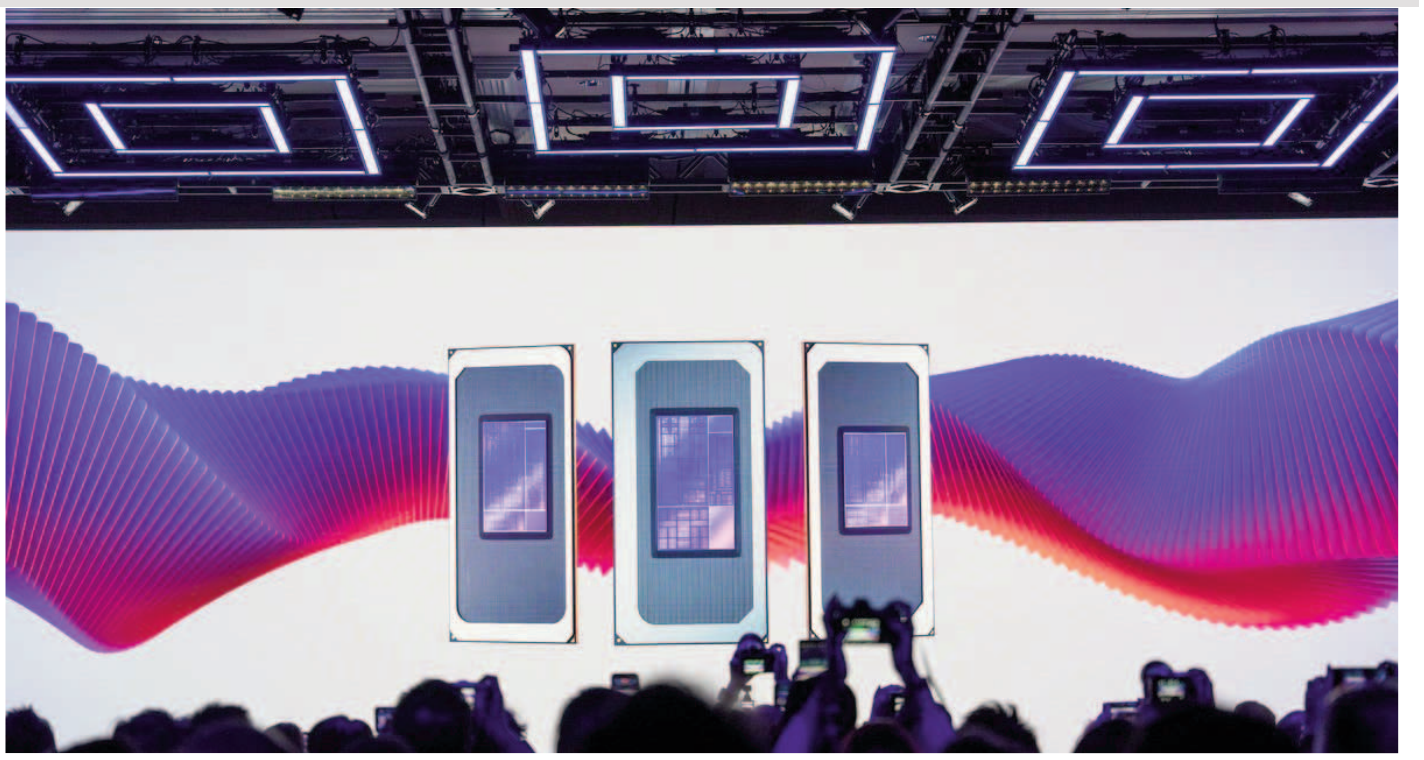
En revanche, les marques veulent clairement déborder de la maison vers le jardin. Les robots tondeuse étaient partout (Roborock annoncera sa première gamme dès ce printemps, mais aussi Ecovacs, Mova, Mammotion). Et les robots de piscine ont apporté les « vrais » moments waouh : IA chez Aiper, station de nettoyage autonome chez Beatbot, et Mammotion qui pousse l'idée plus loin avec Spino, capable d'immerger et de récupérer le robot via un bras mécanique. Dernier signal fort : Dreame, qui se rêve en géant de l'électroménager et vient marcher sur les plates-bandes de LG/Samsung jusqu'à se positionner à côté des historiques.

Matthieu Legouge — Image & Son

Téléviseurs : le haut de gamme façon puzzle

Côté téléviseurs, le CES 2026 confirme un basculement déjà bien lancé : le haut de gamme ne se résume plus à une techno reine, mais à un empilement d'options. OLED, QD-OLED, MiniLED, SQD-MiniLED, RGB MiniLED, Micro RGB… le premium se fragmente, et le décryptage devient indispensable.

Sur le LCD, la complexité saute aux yeux. TCL pousse son SQD-MiniLED (X11L). Hisense mise sur le RGB MiniLED evo, avec une LED cyan (116UX Evo, puis déclinaisons plus accessibles).



Cyberpunk 2077 sur un PC portable ultra-fin : la claque Intel Panther Lake !

Comme prévu, c'est bien au CES 2026 qu'Intel a donné le coup d'envoi de ses nouveaux processeurs mobiles Core Ultra de série 3 « Panther Lake ». Nous avons pu tester par nous-mêmes ces nouveaux SoC… ou du moins leur partie graphique sous architecture Xe3. Voici nos premières impressions.



C'est dans une sorte de grande salle de classe, avec un bureau et un PC pour chaque journaliste et deux grands écrans de démonstration plaqués sur le mur du fond, à la place de tableaux noirs, qu'Intel a permis à quelques chanceux (dont nous faisions partie) de tester en avant première la partie graphique Arc B390 installée à bord des meilleures variantes de ses nouveaux processeurs Core Ultra de série 3 « Panther Lake ».

À l'aide d'un PC portableLenovo IdeaPad Pro 5 de 16 pouces, qu'Intel nous a permis d'utiliser à notre guise (ou presque, nous y reviendrons) pendant environ 1 heure et 30 minutes, nous avons pu nous faire une idée assez précise du meilleur de ce que le géant américain parvient à proposer sur cette nouvelle génération de produits. Et attention, ça décoiffe… malgré quelques interrogations tout de même.

Le Core Ultra X9 388H s'est laissé approcher

Avant de vous parler plus précisément de nos conditions de tests et des résultats obtenus, revenons rapidement sur la puce Panther Lake que nous avons pu tester : le Core Ultra X9 388H (couplé ici à 32 Go de LPDDR5X)

Comme nous l'expliquions dans notre dossier dédié, les nouvelles puces d'Intel s'appuient sur une architecture graphique Xe3 flambant neuve. Le Core Ultra X9 388H, modèle le plus haut de gamme annoncé par Intel, mise ainsi sur une partie graphique B390 regroupant elle-même 12 de ces cœurs Xe3 (gravés en 3 nm par TSMC) — le maximum possible dans la nouvelle gamme du géant californien.

La dite partie GPU dispose par ailleurs de 12 unités de calcul vouées au traitement du ray tracing. Quant au volet CPU de ce même processeur, il fait de son côté palpiter 16 cœurs (gravés cette fois à l'aide du protocole 18A d'Intel). Un rapide coup d'œil au tableau des différentes configurations Panther Lake, dévoilé par Intel durant le CES, nous place par contre face à l'un de nos premiers petits regrets : seules trois références sur les 14 annoncées au total s'équiperont de cette partie graphique Arc B390 à 12 cœurs Xe3 : les Core Ultra X9 388H, Ultra X7 368H et Ultra X7 358H.

À l'exception notable du Ultra 5 338H et de son iGPU B370 à 10 cœurs (déjà privé d'une partie de ses bijoux de famille), les autres puces de la grande famille Panther Lake devront se contenter d'une partie graphique Intel Graphics sérieusement castrée, puisqu'elle est limitée à 2 ou 4 cœurs. Un ersatz bien loin de ce que nous avons pu tester à Las Vegas. Tenez-le pour dit.

Quoi qu'il en soit, Intel promet de très belles choses pour son B390 en gaming. À plus forte raison quand le XeSS et son upscaling x2 sont de la partie. Dans ce contexte, en 1080p/Élevé, la firme nous promet des performances comparables à ce que permettrait une petite carte graphique dédiée Nvidia GeForce RTX 4050… mais avec un TGP nettement inférieur (45 W maximum ici contre 65 W pour la puce de Nvidia). De quoi battre aisément certaines solutions concurrentes comme l'AMD Ryzen AI 9 HX 370, balayé avec 73 % de performances en moins dans les mêmes conditions malgré son TGP supérieur (53 W).

En l'état, ces promesses ne nous paraissent pas irréalistes du tout au regard de ce que nous avons pu observer par nous-mêmes. Au contraire même, car avec les bons réglages, la meilleure des puces Panther Lake assure clairement le spectacle en gaming.

Beaucoup de muscles en jeu… sur secteur comme sur batterie ?

Nous l'avons brièvement évoqué plus haut : si Intel nous a bien laissé manipuler comme on le voulait un IdeaPad Pro 5 sous Core Ultra X9, tout n'était pas autorisé lors de notre session de test.

Première contrainte : ne pas lancer de benchmarks synthétiques sur l'appareil. 3D Mark et Cinebench R24, qui constituent la pierre angulaire de bien des tests de performances sur Clubic, n'étaient donc pas au programme. Seconde contrainte : se restreindre à la sélection (heureusement abondante) de jeux récents préinstallés par Intel sur le PC (via Steam). Parmi eux, et par chance, deux titres que nous avons l'habitude d'utiliser lors de nos propres tests : Cyberpunk 2077 (que nous employons le plus souvent lors de nos essais de PC portables gaming avec cartes graphiques dédiées) et Shadow of the Tomb Raider (utilisé sur Clubic pour les tests d'iGPU).

Sur Shadow of the Tomb Raider, en définition Full HD+ (1920 par 1200 pixels), avec les réglages graphiques les plus élevés disponibles (textures ultra, filtrage x16, ombres élevées, occlusion ambiante HBAO+…), nous avons obtenu un framerate moyen de 62 FPS. En définition QHD+ (2560 par 1600 pixels) cette fois, en maintenant les mêmes réglages, nous passions à 42 FPS en moyenne.

Sur Cyberpunk 2077, en Full HD+, avec les préréglages graphiques « élevés », le suréchantillonnage XeSS 2.0 activé en niveau « Auto », et le raytracing actif (niveau « Low »), nous montions à 55 FPS moyens. En conservant ces mêmes réglages, mais en nous amusant à afficher la définition 2,8K native de l'écran (2880 par 1800 pixels), nous passions cette fois à 35 FPS. Notez bien que la génération d'images d'Intel n'était pas activée. Nous l'avons fait à la faveur de deux autres tours de piste sur Cyberpunk, toujours avec les mêmes réglages, en Full HD+, puis en définition QHD+… avec la génération d'image x2 (seulement) d'Intel. Résultat des courses : 94 et 74 FPS au compteur respectivement.

À première vue, ces performances sont similaires à celles d'une petite carte graphique dédiée d'ancienne génération. La comparaison avec une RTX 3050 dont nous avions entendu parler il y a plusieurs mois est, d'après nous, assez imprécise.

Meta Llama 3.3, avec un peu plus de réflexion à l'intérieur…

Meta ne cesse de peaufiner son LLM « LLama 3 », le mètre étalon des modèles dits « ouverts » avec des itérations qui se succèdent à grande vitesse. La version « 3.3 » améliore significativement les capacités de raisonnement du modèle.



Les acteurs majeurs de l'IA semblent rencontrer de grandes difficultés à continuer de faire monter à l'échelle leurs très grands modèles. Alors, en attendant de trouver l'étincelle technologique qui bridera le plafond atteint, ils cherchent à peaufiner les algorithmes existants afin d'améliorer les capacités de raisonnement des modèles. On l'a vu avec Anthropic et la dernière itération de son « Claude 3.5 Sonnet », avec Google et l'annonce de « Gemini 2.0 » et bien évidemment avec Open et ses nouveaux modèles « o1 ». Et Microsoft a démontré avec Phi-4 que les capacités de raisonnement pouvaient aussi se décliner sur les SLM, les petits modèles IA.

Meta semble emprunter la même voie avec sa famille de modèles « Llama ». L'éditeur vient d'officialiser « Llama 3.3 70B Instruct », un modèle de langage multilingue qui se distingue par son architecture « transformer » optimisée, sa capacité à être personnalisé par les entreprises et sa fenêtre de contexte étendue à 128 000 tokens.

LLama 3.3 70B demeure un modèle textuel uniquement, supportant l'anglais, l'allemand, le français, l'italien, le portugais, l'espagnol, l'hindi et de thaïlandais. L'architecture du modèle, qui comprend 70 milliards de paramètres, intègre une innovation technique majeure avec l'Attention à Requêtes Groupées (GQA – Grouped-Query Attention). Selon Meta, cette approche améliore considérablement l'efficacité computationnelle et la scalabilité du système.

Les performances de Llama 3.3 présentent un gain notable sur les itérations précédentes. Le modèle atteint notamment une précision de 50,5% sur le benchmark GPQA pour le raisonnement, et excelle dans la génération de code avec un score de 88,4% au test HumanEval.

Meta a accordé une attention particulière à la sécurité dans le développement de Llama 3.3, en implémentant des stratégies robustes de refus pour les requêtes potentiellement dangereuses. Le modèle est disponible sous la licence communautaire Llama 3.3, avec des points de contrôle hébergés sur Hugging Face, permettant aux développeurs d'exploiter des versions quantifiées pour optimiser les ressources matérielles.

Au chapitre des bonnes initiatives, Meta fait preuve d'une certaine transparence « durable » en précisant que le modèle a été entraîné sur l'un de ses clusters maison à partir d'un ensemble de données composé de 15 000 milliards de tokens, a nécessité 7 millions d'heures de calcul GPU sur des cartes GPU NVidia H100-80GB et engendré 2.040 tonnes d'émission de CO2 malgré l'usage de 100% d'énergie renouvelable, des émissions compensées par les efforts parallèles de Meta pour rester au final sur de la neutralité carbone.

On rappellera néanmoins que, même si Meta n'est pas d'accord, son modèle LLama 3.3 « ouvert » n'est pas considéré comme un modèle « open source » selon la définition officielle de l'OSI.

LLama 3.3 va rapidement se retrouver déployer sur à peu près toutes les plateformes IA du marché mais les modèles sont déjà sur Hugging Face : meta-llama/Llama-3.3-70B-Instruct · Hugging Face.

Android XR : La nouvelle plateforme de réalité mixte de Google



HORIZON OS de Meta et VisionOS d'Apple ont un nouveau concurrent. Et il est directement signé Google. Android XR dérive d'Android mais bénéficie de fonctionnalités et optimisations spécialement pensées pour la réalité mixte et les expériences immersives.

En avril dernier, Meta officialisait l'ouverture de son système d'exploitation « Horizon OS » qui anime ses casques Meta Quest. L'idée consistait à permettre à des concurrents des casques Meta d'adopter plus largement sa plateforme et ses applications afin d'étendre le marché.

L'autre objectif était aussi de s'affranchir de Google. Horizon OS dérive de la version open source d'Android avec tout un ensemble de bibliothèques, API, gestuelles et trouvailles ergonomiques destinées à favoriser la création d'applications en réalité mixte VR+AR.

Apparemment, Google n'a pas l'intention de laisser les coudées franches à Meta et veut reprendre position dans l'univers de la VR. L'éditeur annonce Android XR, une nouvelle plateforme de réalité mixte, un nouvel OS pour casques de réalité virtuelle et lunettes de réalité augmentée. Développée en collaboration avec Samsung (qui en bénéficiera en premier) et Qualcomm (qui vient d'annoncer parallèlement sa nouvelle puce Qualcomm Snapdragon XR2), Android XR se distingue par son architecture ouverte et unifiée, conçue pour supporter aussi bien les casques que les lunettes connectées.

La plateforme s'appuie sur un ensemble d'outils de développement éprouvés :

– La librairie ARCore d'Android pour la gestion de la réalité augmentée
– Android Studio et Jetpack Compose pour le développement natif
– Unity et OpenXR pour la création d'expériences immersives

Mais Android XR embarque également Gemini, l'assistant IA de Google. Un atout que l'éditeur veut très différentiateur et à même de transfigurer les interactions en offrant des expériences plus fluides, plus naturelles (avec notamment un usage intensif de la voix) et contextuelles.

Au passage, on notera que même si Android XR propose des versions nouvelles et enrichies de ces outils bien connus, leur présence garantit aussi la compatibilité des applications XR existantes sur mobiles et tablettes avec le nouvel OS qui ne démarre donc pas de zéro.

Le premier casque à disposer du nouvel OS sera signé Samsung. C'est le fameux « Project Moohan » en gestation depuis de nombreux mois et dont on devrait probablement en découvrir les contours le mois prochain à l'occasion du CES de Las Vegas. Mais Google explique déjà avoir signés d'autres accords de partenariat avec des acteurs comme le français LYNX mais aussi Sony et XReal dont les prochains casques et lunettes devraient embarquer Android XR.

Google annonce également travailler avec Magic Leap.

Il est important de signaler qu'Android XR ne vise pas uniquement les casques de réalité mixte façon Meta Quest 3 ou Apple Vision Pro mais également ce que Google appelle les lunettes 'All Day' (à l'instar des Ray Ban de Meta) que l'on porte toute la journée et qui sont capables d'interagir en continu avec l'écosystème Android et l'assistant UA, fournissant au porteur des informations contextualisées (itinéraire, traduction, résumés de messages) sans avoir besoin de sortir son smartphone.

Et bien évidemment, Android XR est nativement intégré à tout l'écosystème de services connectés de Google (YouTube, Google TV, Google Photos, Google Maps, Google Play, Chrome). Google a même adapté sa fameuse fonction « Circle to Search » pour l'interaction gestuelle des casques VR.

Reste maintenant à vérifier la réaction de Meta avec son Horizon OS qui ne semble pas avoir séduit d'autres constructeurs jusqu'ici. Meta pourrait continuer à faire cavalier seul, rejoindre l'univers Android XR ou dériver les futures versions d'Horizon OS d'Android XR plutôt qu'Android.

Lumière bleue : comment s'en protéger ?



NOS ÉCRANS projettent de la lumière bleue qui a terme peut être nocive pour les yeux. En avez-vous déjà entendu parler ? Certaines études très documentées tendent à démontrer que la lumière bleue peut avoir des effets négatifs sur vos yeux. De là, il est important de comprendre de quoi il s'agit exactement et quels sont les moyens de protection efficaces.

Qu'est-ce que la lumière bleue

La lumière bleue, d'une longueur d'onde se situant entre 380 et 500 nanomètres, fait partie du spectre lumineux, le soleil en est un émetteur naturel. Les écrans des ordinateurs, des tablettes, des smartphones, de télévision et les ampoules LED l'émettent artificiellement. Pas toute la lumière bleue est nuisible pour la santé des yeux, uniquement une infime partie : les longueurs d'onde bleu violet.

La lumière, qu'elle soit naturelle ou artificielle comprend différentes bandes de couleurs, parmi celles-ci se trouvent le bleu turquoise et le bleu violet. Les premières sont tout à fait bénéfiques tandis que les secondes sont nocives et doivent être évitées. La raison de leur nuisance est due au fait qu'elles sont nettement plus puissantes que les ondes bleu turquoise.

Les risques suite à une exposition prolongée

L'exposition aux écrans est, de nos jours, de plus en plus prolongée. Il faut savoir, d'après certaines études, qu'un enfant né en 2015 aura à l'âge de 7 ans passé l'équivalent d'une année complète, jour et nuit, exposé à un écran !

Ce sont la rétine et le cristallin qui pâtiront le plus d'une exposition prolongée aux ondes bleu violet. Il est aussi tout à fait probable que la lumière bleue soit à l'origine de la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age connue sous l'acronyme de DLMA. En outre la lumière bleue serait responsable de la cataracte.

Il paraît donc indispensable, surtout lorsque vous êtes exposé à des écrans quotidiennement pendant plusieurs heures, de protéger vos yeux des ondes bleu violet.

Comment se protéger

Pour vous protéger, utilisez des lunettes anti-lumière bleue que vous trouverez facilement sur le marché. Elles peuvent vous éviter de nombreux ennuis surtout si vous passez de nombreuses heures devant des écrans que ce soit pour travailler, jouer sur Casino777 ou regarder la télévision.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Un ancien satellite désactivé depuis 1967 à l'origine d'un étrange signal radio



Un mystérieux signal radio détecté en juin 2024 intrigue les astronomes. Finalement, il ne provient pas d'une galaxie lointaine, mais d'un satellite oublié.

Une découverte spectaculaire… puis décevante En juin 2024, des scientifiques australiens qui utilisaient le radiotélescope ASKAP ont capté une puissante impulsion radio. D'abord interprété comme un sursaut radio rapide – phénomène souvent lié aux magnétars – ce flash éveillait de nombreux espoirs dans la communauté scientifique. Toutefois, la source s'est révélée bien plus proche que prévu.

Un satellite fantôme refait surface

Selon les informations rapportées par CNN, le signal provenait en réalité de Relay 2, satellite américain lancé par la NASA en 1964. Ce dispositif servait à retransmettre des signaux, notamment ceux des Jeux olympiques de Tokyo. Relay 2 a cessé de fonctionner en 1967 et est considéré depuis comme un simple débris en orbite.

L'origine du flash radio était donc bien terrestre, ou presque : le satellite se trouve à 4 500 kilomètres de la surface, en orbite moyenne autour de la Terre.

Un phénomène encore inexpliqué

Comme le mentionne la plateforme 20minutes.fr, les chercheurs avancent deux hypothèses pour expliquer l'émission. Il pourrait s'agir d'une décharge d'électricité statique accumulée sur la coque métallique du satellite, à l'origine d'une étincelle brève, mais intense. L'autre scénario évoque un impact avec une micrométéorite, qui aurait généré un plasma responsable du flash.

Même si ce signal ne provient pas des profondeurs de l'univers, cette découverte soulève une problématique bien réelle : les interférences causées par les objets désactivés en orbite. Les satellites hors service, parfois oubliés depuis des décennies, peuvent troubler les recherches astronomiques actuelles.

Insolite : des centaines de colis Amazon s'entassent chez une Américaine par erreur



À SAN JOSÉ en Californie, une femme a vu son domicile envahi de colis qu'elle n'avait jamais commandés. « C'était tout simplement un enfer », a confié l'Américaine.

Une avalanche de colis

À San José, une habitante de Californie a reçu pendant plus d'un an des paquets volumineux sans en avoir fait la demande. Il s'agissait de housses de siège auto en simili cuir, livrées par dizaines à son adresse. Derrière ce chaos, un vendeur basé en Chine avait renseigné son adresse comme point de retour sur Amazon. En conséquence, elle est devenue, malgré elle, le dépôt de retour de centaines de clients mécontents. « Je ne pouvais même pas faire entrer ma mère dans la maison… c'était tout simplement un enfer », a-t-elle raconté sur le récit de 20 Minutes.

Une ruse pour éviter les retours

Le vendeur incriminé, opérant sous le nom de Liusandedian via la marque Etkin, commercialise ses produits sur Amazon. Nombre de clients, insatisfaits de la qualité ou de la compatibilité des housses, tentaient de renvoyer leur commande. Mais l'adresse de retour indiquée sur la plateforme était celle de cette Américaine. Cette manipulation semble viser à éviter les frais de réexpédition ou les remboursements, au détriment d'une innocente riveraine.

Les consommateurs pris au piège

Les clients se retrouvent perdants, car le renvoi des articles leur coûte cher et ils ne récupèrent souvent pas leur argent. La Californienne, excédée, affirme avoir reçu peu d'aide d'Amazon, qui lui aurait simplement proposé un bon d'achat de 100 dollars. Après de multiples relances, l'entreprise a finalement reconnu le problème. Elle s'est engagée à retirer les produits fautifs et à récupérer les colis. Toutefois, ce dysfonctionnement interroge sur la sécurité des ventes et des retours sur les grandes plateformes.

Son cadeau d'anniversaire ? Une Lamborghini… livrée par hélicoptère: «Jamais rien vu de tel»



La livraison de ce cadeau d'anniversaire à prix d'or n'est pas passée inaperçue dans le village de Vitznau, près de Lucerne (Suisse), le 6 août dernier. Les riverains ont diversement apprécié le « spectacle ».

LE PARK Hôtel de Vitznau (Suisse) est un établissement 5 étoiles habitué à accueillir une clientèle fortunée. Mais tous les clients ne se font pas livrer leur Lamborghini par les airs… Cette scène assez surréaliste s'est déroulée mercredi 6 août dans ce village situé à une dizaine de kilomètres de Lucerne. La séquence a été captée par des témoins. Voici les images :

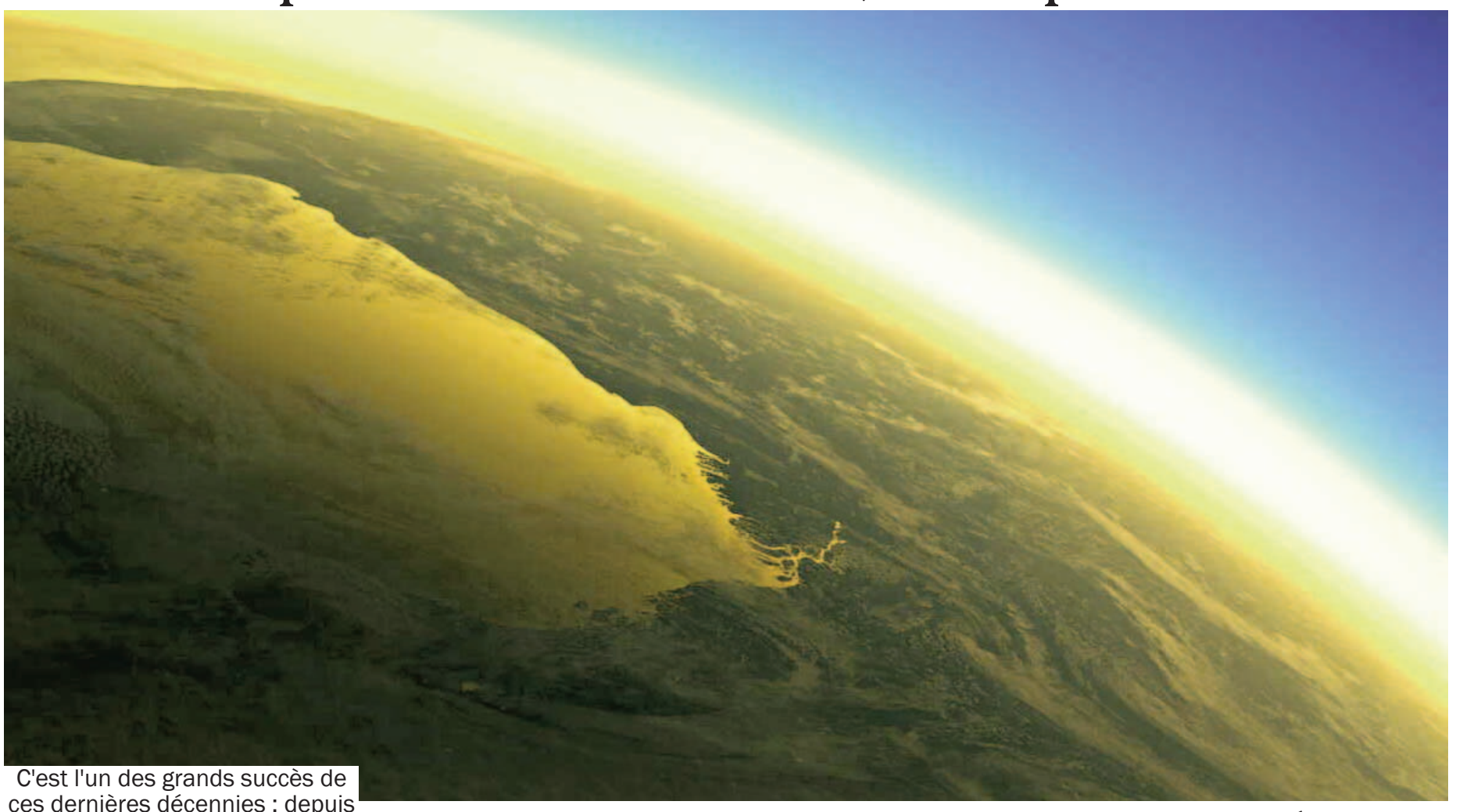
« J'ai trouvé ça un peu décadent »

La voiture qui descend des airs – portée par un hélicoptère Super Puma – est une Lamborghini Urus, rapporte 20 Minuten.

Ce modèle d'exception développe 650 chevaux et se négocie autour de 260 000 euros. Son heureux propriétaire n'aura toutefois pas eu à débourser le moindre centime : il l'a reçu en cadeau d'anniversaire. La débauche de moyens déployés pour cette surprise entre millionnaires a quelque peu divisé les badauds.

Certains se sont enthousiasmés mais d'autres se montrent plus réservés : « Je n'avais jamais rien vu de tel auparavant. J'ai trouvé ça un peu décadent », réagit un villageois.

Le revers de la médaille? La guérison de la couche d'ozone profite à notre santé, mais pas au climat



C'est l'un des grands succès de ces dernières décennies : depuis le Protocole de Montréal (1989), le trou dans la couche d'ozone a commencé à se résorber. Si ce processus de réparation évite certains cancers de la peau, il n'aurait en revanche pas le bénéfice escompté pour le climat, selon une étude.

Trois atomes d'oxygène pour deux "rôles" opposés. Tantôt le super-héros qui protège les êtres vivants des rayons nocifs du soleil, tantôt le super-vilain qui asphyxie les axes routiers comme les zones industrielles, l'ozone n'est décidément pas une molécule comme les autres. Et s'agissant du climat, son rôle pourrait être encore plus contrasté qu'on ne le pensait !

En 2023, vous faisait part de cette bonne nouvelle : la couche d'ozone se répare grâce aux efforts environnementaux entrepris par les États. En effet, depuis le Protocole de Montréal entré en vigueur en janvier 1989, les émissions de chlorofluorocarbures ou CFC – des polluants présents notamment dans les réfrigérateurs et les bombes aérosols – ont chuté, permettant à ce bouclier naturel de guérir.

Non seulement les CFC détruisaient l'ozone de la stratosphère (atmosphère située entre 15 et 50 kilomètres d'altitude), mais ils comptaient aussi parmi les gaz à effet de serre, à l'instar du dioxyde de carbone ou du méthane. Les mesures mises en place auraient donc également pu avoir un effet positif contre le réchauffement global. Mais d'après une nouvelle étude, la chaleur piégée par l'ozone dans l'atmosphère viendrait contrebalancer les bénéfices climatiques escomptés.

PAS QUESTION D'ABANDONNER LES EFFORTS

Publiés dans la revue Atmospheric Chemistry and Physics, ces travaux de modélisation révèlent qu'entre 2015 et 2050, l'ozone devrait provoquer un réchauffement supplémentaire de 0,27 watt par mètre carré (W.J. Collins et al. 2025).

Ce chiffre, qui mesure la quantité d'énergie supplémentaire piégée par mètre carré de surface terrestre, ferait ainsi de l'ozone le deuxième contributeur au réchauffement futur d'ici 2050, après le dioxyde de carbone (1,75 W/m² de réchauffement supplémentaire).

De quoi abandonner les efforts entrepris jusqu'ici ?

"Les pays font ce qu'il faut en continuant d'interdire les produits chimiques (…) qui endommagent la couche d'ozone au-dessus de la Terre", rectifie le professeur William "Bill" Collins, auteur principal de l'étude (communiqué de l'université de Reading).

Car ces mesures demeurent essentielles, selon lui, pour éviter certains cancers de la peau.

QUID DE LA QUALITÉ DE L'AIR ?

Le chercheur britannique et ses collègues suggèrent en revanche d'actualiser les politiques climatiques nationales afin de tenir compte de cet effet en termes de réchauffement global. Autrement dit, il nous faut réduire d'autant plus nos émissions de dioxyde de carbone, de méthane et d'autres gaz réchauffants.

En outre, si de nombreux pays limitent aujourd'hui la formation d'ozone près du sol en luttant contre la pollution atmosphérique, la couche d'ozone, située à une vingtaine de kilomètres d'altitude, continuera néanmoins de se reconstituer pendant des décennies – et ce, quelles que soient les politiques de qualité de l'air mises en œuvre ici ou là, distinguent les auteurs.

Sur Terre, 90 % des quantités d'ozone sont concentrées dans la stratosphère, les 10 % restant se trouvant quant à eux dans la troposphère (partie basse de l'atmosphère).

Les Sans-Dents de la mer? L'acidification de l'océan menacerait la santé dentaire des requins

Une partie du CO2 émis par nos activités se dissout dans l'océan, acidifiant progressivement l'eau. Outre les organismes dotés de coquilles ou de squelettes calcaires, les requins pourraient également s'en trouver affectés, selon une expérience menée sur des dents de squales en laboratoire.

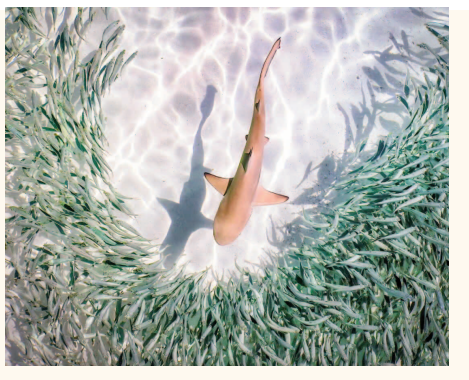
"La plupart des humains, surtout ceux qui n'auront jamais l'occasion d'approcher les requins, restent convaincus qu'ils sont des mangeurs d'homme et que leur élimination est une bonne chose", écrivait l'océanographe François Sarano (Au nom des requins, 2022). Nul doute que ces mêmes humains se réjouiront du fait qu'ils puissent un jour devenir les "sans-dents" de la mer…

Pourtant, les squales sont les garants de la "pompe à carbone bleu" dans l'océan : les petits poissons comme les sardines sont mangés par des moyens, eux-mêmes mangés par des plus gros. En bout de chaîne, si les plus gros prédateurs – les requins – ne sont pas pêchés, leurs cadavres retombent dans les abysses, gorgés de carbone (Eric Clua, vétérinaire et biologiste marin, France Culture).

Pour accomplir ce rôle indispensable, une condition sine qua none : pouvoir croquer ! Or, ce comportement des plus élémentaires pourrait être mis à mal, selon une étude publiée le 27 août par des scientifiques allemands dans la revue Frontiers in Marine Science (M. Baum et al. 2025).

UNE EAU DIX FOIS PLUS ACIDE

Les requins sont connus pour leur dentition organisée par rangées successives, chacune venant prendre la place de la précédente à mesure que les dents les plus exposées s'usent et se détachent. Toutefois, ce super-pouvoir pourrait ne pas suffire à résister aux pressions d'un monde en proie au réchauffement climatique, et en particulier à l'acidification de l'océan.



À cause des rejets de dioxyde de carbone CO2 d'origine humaine se dissolvant en partie dans l'eau de mer, le pH moyen des océans devrait passer de 8,1 actuellement à 7,3 d'ici 2300 – ce qui correspond à une acidité multipliée par dix. Pour quel effet sur la santé dentaire de nos amis les squales ?

Les auteurs de l'étude ont collecté plus de 600 dents de requins à pointes noires (classé "Vulnérable" sur la liste rouge des espèces menacées – Union internationale pour la conservation de la nature) tombées au fond d'un aquarium. En fonction de leur état initial, certaines ont été incubées pendant huit semaines dans des bassins d'une vingtaine de litres remplis avec une eau plus ou moins acide.

DENTS TROUÉES, FISSURÉES…

Résultat : comparées aux dents incubées à un pH de 8,1, celles exposées à une eau plus acide étaient significativement plus endommagées. "Nous avons observé des dommages visibles à la surface, tels que des fissures et des trous", détaille Sebastian Fraune, directeur de l'Institut de zoologie de l'université Heinrich Heine de Düsseldorf, dans un communiqué.

En outre, la circonférence des dents a augmenté après l'exposition à une eau plus acide. Cela ne signifie pas que celles-ci ont poussé, mais que leur surface est devenue plus irrégulière, ce qui les fait ainsi apparaître plus grandes en deux dimensions. Or, si une surface dentaire altérée peut certes améliorer le tranchant, elle peut aussi rendre les dents davantage susceptibles de se casser.

Félicitations

À mon cher fils, ***Zakaria Betka,*** *Aujourd'hui, mon cœur est rempli de joie, de gratitude et d'une immense fierté.*
L'obtention de ton baccalauréat est bien plus qu'un diplôme : elle récompense des années de travail, de sacrifices, de persévérance et de détermination. En tant que père, je ne peux qu'exprimer mon bonheur de te voir franchir cette étape importante de ta vie, et je suis convaincu que tu poursuivras ton parcours avec la même volonté. Je prie le Dieu Tout-Puissant de t'accorder santé et réussite, de t'éclairer sur le chemin du savoir.
Félicitations, mon fils. Tu es aujourd'hui ma plus grande fierté. Continue à croire en toi, à travailler avec sérieux et à poursuivre tes rêves.

Ton père, fier de toi aujourd'hui et pour toujours.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

IMPRESSION
SIMPRAL
******

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
******

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

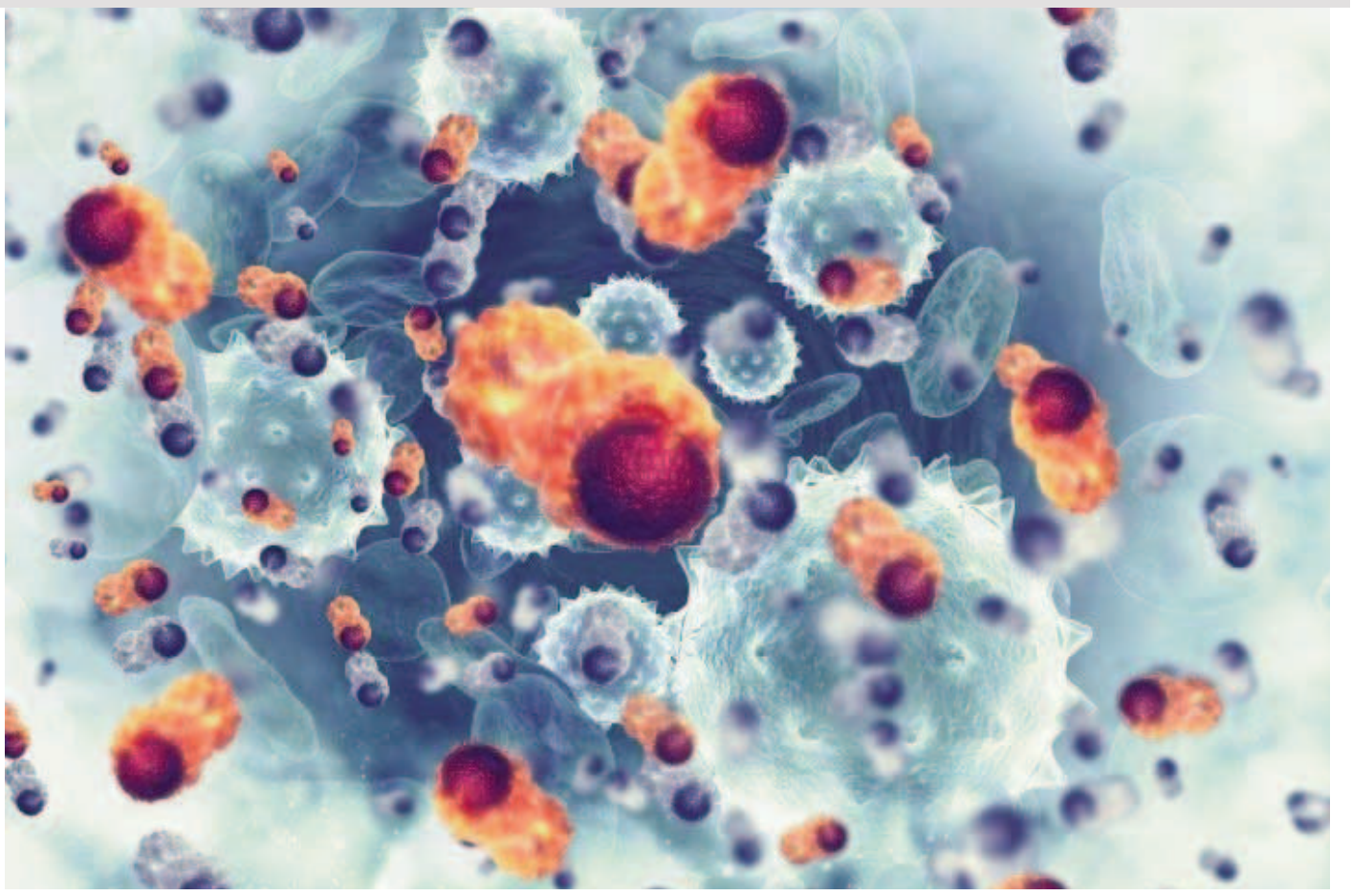
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Cancer foudroyant : c'est quoi, quelle espérance de vie ?

Pancréas, poumon, appendice... Les cancers "foudroyants" ou plutôt "agressifs" réduisent considérablement l'espérance de vie.

Le cancer foudroyant se propage très rapidement. Certaines tumeurs comme au pancréas, au sein, au cerveau ou au poumon sont d'évolution foudroyante. Quels sont les symptômes ? En combien de temps devient-il agressif ou incurable ? Quelle est l'espérance de vie ?

C'est quoi un cancer foudroyant ?

Si on parle parfois de cancer "foudroyant", ce terme n'est en réalité pas employé par les médecins. Ils parlent plutôt de cancer "agressif". "Certains cancers ont un potentiel d'agressivité important. Ils ont un risque d'évolution vers le décès ou la rechute important en pourcentage et un délai d'évolution rapide" "L'agressivité d'un cancer réside essentiellement dans sa capacité à donner des localisations à distance ou métastases" explique-t-il.

Quelle est l'espérance de vie en cas de cancer foudroyant ?

"Les cancers agressifs sont des cancers qui ont un potentiel de décès plus important que des cancers moins agressifs, et un risque de décès dans un délai court" informe le Pr Gonçalves. Pour autant "cela ne veut pas dire qu'on ne guérit pas certains cancers agressifs, dont les cancers du sein inflammatoires" précise cet oncologue.

Quels sont les cancers les plus foudroyants ?

La notion de cancer foudroyant ou plutôt agressif peut être associée à la quasi-totalité des localisations. Elle n'est pas spécifique à un organe ou à une catégorie de tissus en particulier. "Il existe ainsi des cancers du sein dits agressifs car ils se présentent d'emblée avec des métastases ou rechutent sous la forme de métastases. Ces cancers agressifs de sein représentent 10 à 20% des cas de cancer du sein. Parmi ceux-ci, le cancer du sein inflammatoire a un potentiel d'agressivité important. Il représente 3 à 4% des cancers du sein. Autre forme plus agressive de cancer du sein, le cancer du sein triple négatif. Ces deux types de cancer du sein ont un potentiel de décès et de rechute plus important que les autres formes de cancer du sein" décrit le Pr Anthony Gonçalves.

"Les cancers du pancréas sont tous considérés comme agressifs."

"Les cancers du pancréas sont tous considérés comme agressifs" ajoute le spécialiste. Le cancer anaplasique de la thyroïde fait également partie de ces cancers agressifs. "Cependant, ce caractère agressif est relatif, indique le Pr Gonçalves.
Il dépend des possibilités thérapeutiques du moment."
Et de rappeler le cas du cancer du testicule, cancer qui avant les années 1980 était mortel dans 90% des cas lorsqu'il y avait une rechute et qui, depuis l'émergence d'une chimiothérapie très efficace dans les années 1980, est passé de cancer "foudroyant" à un des cancers les plus curables, même à un stade métastatique. C'est aussi le cas des mélanomes, cancers de la peau très agressifs lorsqu'ils sont diagnostiqués à un stade avancé, et pour qui l'apparition de traitements innovants a complètement changé la donne en situation métastatique (d'une survie inférieure à 12 mois on est passé à près de 50% de survie à 5 ans).

Quels symptômes ?

Les symptômes d'un cancer agressif dépendent du type de cancer mais ils sont similaires à des formes de cancers moins agressives.

Causes et facteurs de risque

Les causes d'apparition d'un cancer agressif sont encore mal connues des scientifiques. Selon plusieurs études, les formes agressives de cancer pourraient être dues à des mutations génétiques qui induisent des résistances aux traitements, ou à la réactivation de gènes normalement inactifs causant un développement rapide des cellules cancéreuses.
"Il y aurait un contexte de fragilité génétique plus une exposition environnementale plus le hasard qui entre en jeu" indique le Pr Anthony Gonçalves.

Diagnostic d'un cancer foudroyant

L'agressivité d'un cancer peut être déterminée au moment du diagnostic, après réalisation d'examens.
Les symptômes peuvent être différents dans certains types de cancer agressifs, par exemple dans le cas du cancer du sein inflammatoire.
"A l'examen clinique, le sein a une présentation inflammatoire :
il est rouge, chaud, parfois douloureux, avec un aspect de "peau d'orange" et l'évolution a été rapide, en moins de 6 mois en général" décrit le Pr Anthony Gonçalves.
Une biopsie permet de confirmer le diagnostic et d'identifier le type de tumeur. En fonction de la nature et de la disposition des cellules cancéreuses, le médecin peut estimer les risques de propagation du cancer.

Peut-on soigner un cancer foudroyant ?

Les traitements d'un cancer agressif ne diffèrent pas forcément du traitement de cancers moins agressifs.
"Il peut y avoir des traitements agressifs, comme une chimiothérapie avant une chirurgie radicale (mastectomie) dans le cas de cancer du sein inflammatoire par exemple, mais des cancers agressifs peuvent aussi être traités avec des traitements finalement peu agressifs, comme certaines thérapies ciblées"

Botulisme : symptômes typiques, c'est quoi ?



LE BOTULISME est une maladie paralysante liée à une toxine produite par la bactérie Clostridium botulinum.
Le botulisme est une maladie paralysante dû à une toxine (la toxine botulique) produite par une bactérie (Clostridium botulinum). "C'est la toxine qui rend malade et non la bactérie elle-même" souligne Christelle Mazuet, responsable du Centre National de Référence Bactéries Anaérobies et Botulisme à l'Institut Pasteur. Cette toxine est extrêmement puissante et cible les terminaisons nerveuses. Le botulisme alimentaire est le type de botulisme le plus fréquent en France. Il est causé par l'ingestion d'un aliment contaminé par la toxine botulique. "Il n'y a pas de personne à risque" précise l'experte. Tout le monde est susceptible de consommer des produits contaminés. En revanche, les populations sensibles (enfants et personnes âgées) sont susceptibles de développer des formes graves de la maladie et auront naturellement plus de difficultés à se rétablir. Le botulisme infantile est moins fréquent. Il survient chez l'enfant de moins de 1 an lorsque celui-ci ingère la bactérie qui s'implante ensuite dans le tube digestif et fabrique sa toxine. "Il s'agit d'une colonisation du tube digestif" précise Christelle Mazuet. C'est à cause du risque de botulisme que le miel est déconseillé avant l'âge de 12 mois chez les enfants.

Les symptômes peuvent aller très vite

"Le botulisme est une paralysie flasque descendante" explique Christelle Mazuet. Cela commence par des troubles de la vue (la personne voit double, a les paupières qui tombent).
Ensuite, adviennent des troubles de l'élocution et de la déglutition et un défaut de salivation.
Puis, en fonction de la quantité et du type de toxine ingérée, la paralysie peut s'étendre aux muscles respiratoires et aux membres supérieurs et inférieurs.
La personne peut aussi présenter des symptômes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée...). Ainsi, les formes les plus graves peuvent amener à une tétraplégie et à une insuffisance voire à une incapacité respiratoire. Sans prise en charge médicale, le pronostic est donc létal.

Quels sont les traitements du botulisme ?

"Le traitement est essentiellement symptomatique" explique Christelle Mazuet. "des soins respiratoires intensifs avec ventilation assistée seront mis en place dans les cas les plus graves pour permettre aux gens de respirer". Il existe un sérum qui neutralise les toxines botuliques mais il n'est efficace que s'il est injecté dans les 24 heures qui suivent l'apparition des symptômes. La grande majorité des malades pris en charge rapidement guérissent sans séquelles, mais la durée du traitement et de la convalescence peuvent parfois durer plusieurs mois. Les antibiotiques n'ont aucune action sur la toxine botulique, et ne sont donc pas prescrits.

Quelles sont les causes du botulisme ?

Le botulisme alimentaire s'attrape par l'ingestion de produits contaminés par la toxine botulique. Il est le plus souvent lié, en France, à la consommation d'aliments en conserves de fabrication familiale ou artisanale, plus rarement de fabrication industrielle. Il s'agit notamment de conserves de végétaux peu acides (haricots verts, olives, asperges). Tous les produits de charcuterie "maison" (jambon, jambon cru) sont également à risque. Il existe plus rarement des cas de contamination avec des produits de la mer comme du poisson fumé/ salé-séché artisanal.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA — **NIF N° : 410002000000503001008**
DAIRA DE N'GAOUS
COMMUNE DE N'GAOUS

AVIS DE LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES CONSULTATION N° : ……./2026

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de N'gaous, lance un avis la procédure de gré à gré après consultation pour le projet suscité.

REVETEMENT DES ROUTES DES QUATRIERS DE LA VILLE DE N'GAOUS :

- **LOT N° 01 :REVETEMENT DES ROUTES DES QUARTIERS : EL CHIHA – QUARTIER EL MALAAB – EL CHRAF SUR 1.130 KMS .**
- **LOT N° 02 :REVETEMENT DES ROUTES DES QUARTIERS: EL GAS – CHETTATEMA – SOUAHLIA – KERMACHOU – LABRAKCHA – GUENDOUZ – DERRIAS – EL HAMAMAT SUR 1.320 KMS.**
- **LOT N° 03 :REVETEMENT DES ROUTES DES QUARTIERS :LAGNATAR – QUARTIER FADEL – DHIAFET SUR 780 ML**
- **LOT N° 04 :ENTRETIEN DES ROUTES A TRAVERS LES QUARTIERS DE LA COMMUNE DE N'GAOUS**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis de recours à la procédure de gré à gré après consultation peuvent consulter le cahier des charges auprès du service équipement de l'A.P.C contre le paiement d'un montant de : 10 000 ,00 D.A droit de participation auprès le trésorier des municipalités et du secteur de la santé N'gaous .

❖ **Le dossier de la soumission comprend les pièces suivantes:**

01- DOSSIER DE CONDIDATURE :

- **Une déclaration de candidature (dûment remplie, signée et cachetée).**
- **Une déclaration de probité dûment remplie, signée et cachetée).**
- **Copie du statut de l'entreprise .**
- **Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.**
- **Tout document permettent d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous – traitants :**

a/ capacités professionnelles :copie de certificat de qualification et de classification :
" Travaux Publique "catégorie (03) ou plus « Activité principale » concernant les lot 01.02 et 03.
" Travaux Publique "catégorie (03) ou plus « Activité principale ou secondaire » concernant le lot 04.

b/capacités technique :

- **Copie du procès-verbal de l'inventaire du matériel établi par un huissier de justice ou un expert matériel ou comptable agréé ne dépassant pas une (01) année à compter de la date du dépôt des offres +documents justifiant la propriété du matériel requis ou contrat de location matériel (carte grise ou reçu de dépôt + attestation d'assurance + contrôle technique des camion à valide).**
- **Etat du personnel signée et cachetée par l'entreprise accompagner et approuver de :**
  - *** Attestation d'affiliation CNAS pour les employés et les cadres de l'entreprise (pour l'année 2026).**
  - *** copie des diplômes spécial pour les cadres de l'entreprise (Ingénieur ou master ou DEUA ou TS) dans les Spécialités demande suivant cahier des charges).**

02- L'OFFRE TECHNIQUE :

- **Une déclaration de souscrire (dûment remplie, signée et cachetée).**
- **Mémoire technique justificatif ((dûment remplie, signée et cachetée).**
- **le cahier de charge technique portant au dernier page la mention manuscrite (lu et accepté).**
- **Planning des travaux paraphé par l'entreprise.**

03- L'OFFRE FINANCIERE :

- **la lettre de soumissions ((dûment remplie, signée et cachetée).**
- **le bordereau des prix unitaires(BPU) (remplie .signé et cacheté).**
- **le détail quantitatif et estimatif des travaux(DQU) (remplie .signé et cacheté).**

Les offres doit contenir trois enveloppes interne séparé, fermées, cachetées, portant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « Offre technique » ou «Offre financière », selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme fermée et portant l'identification suivante :

- A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES CONSULTATION N° :……../2026
-PROJET DE : …… – LE NOM DE PROJET : ……

*** Les dossiers doivent être déposés auprès du secrétariat du Président de l'A.P.C le dernier jour de délai de préparation des offres qui fixé à 15 jours à compter de la date de la première apparition dans Bulletin Official des Marches de l'Opérateurs Publique « BOMOP » ou dans les journaux quotidienne ou sur le portail électronique des marchés publics ou la presse électronique en arabe et en français à 14 :00 H .**
***L'ouverture des plis fi au dernier jour, correspondent à la date de dépôt des offres à (14 :00)H , et cette annonce est une invitation à assister à cette réunion au siège de l'APC .**
***Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu'à jour ouvrable suivant.**
***Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 105 jours à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.**

Le Jeune Indépendant **du 14/07/2026 / ANEP 2625006910**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUEPOPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE SETIF
CITE ADMINITRATIVE – AIN TBINET –

1ère MISE EN DEMEURE
-147-

L'entreprise **SNC frères MEZAACHE des travaux publics et de construction et hydraulique** sise à **coopérative 48 lots Ettel – Guidjel SETIF** titulaire du marché **N° 92** en date du **01/06/2026** relatif à la **réalisation d'un CEM B05/200R à Bir Haddada ,** est mise en demeure vu le retard constaté dans l'avancement des travaux ce qui nécessite le renforcement du chantier en moyens humains et matériels et ce a fin de rattraper le retard constaté.

l'entreprise doit répondre a cette mise en demeure dans un délai ne dépassant pas les huit (08) jours à compter de la première date de parution dans les journaux nationaux ou le journal officiel des marchés publics (BOMOP) , faute de quoi des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur, l'entreprise restera dans toute état de cause responsable des conséquences qui découlerons du non-respect des instructions dictées sur la mise en demeure.

Le Jeune Indépendant **du 14/07/2026 / ANEP 2625006923**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
DAIRA D'AIN - EL - ARBAA
COMMUNE DE TAMZOURA
NIF : 096246109048712

Avis d'appel d'Offre Ouvert N°05/2026

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de tamzoura lance un Avis d'appel d'Offre Ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 05/2026 pour :

Les projets	Activité	Catégorie
Réalisation d'une protection contre les inondations cite vsa, cite doukara et cite 1er novembre (2em tranche)	**Travaux hydraulique** Activité principale	**04 ou plus**

Le soumissionnaire est tenu de présenter le dossier suivant :
une déclaration de candidature dûmes renseignée datée et signé et paraphée par le soumissionnaire.

- Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :

* n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics Et les délégations du service public.
* N'est pas en redressement judicaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant » .Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'un personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société
* Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique , le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.
* Est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché
* A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien
* Détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
-Déclaration de probité remplie datée et signée.
-Les statuts pour les sociétés.
- En cas de groupement joindre le protocole d'accord du groupement y compris le pouvoir du chef de file avec décision de la composition de groupement et désignation de chef de file, mission de chacun et leurs pourcentages financières respectifs, signé par tous les membres du groupements.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
-Les références professionnelles : **3 (Trois) références professionnelles et de même nature (travaux d'assainissement) signer par une maitre d'ouvrage public.**
- Attestation de solvabilité bancaire..
- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie quatre (04) ou plus « Activité principale en travaux hydraulique»
- Attestation C20 de l'année en cours

***1-1-2- l'offre technique contiendra :**
-la déclaration à souscrire remplie datée et signée par le soumissionnaire.
- la liste des moyens humains avec justification par les attestations de travail et l'attestation d'affiliation CNAS daté de moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis et diplôme pour le personnel d'encadrement.
- la liste des moyens matériels avec justification par les cartes grises ou cartes jaune+ attestation de contrôle technique et polices d'assurances en cours de validité au nom du soumissionnaire pour le matériel roulant et les factures d'achat + PV de constat d'huissier de justice ou d'expertise daté moins d'une année a la date d'ouverture des plis pour le matériels non roulants.
- le cahier des charges dument renseigné et paraphé avec la mention manuscrite « lu et accepté »

Le délai et le planning de réalisation des travaux

1-1-3-l'offre financière contiendra :

- Lette de soumission remplie datée et signée
- Le bordereau des prix unitaires en chiffre et en lettres
- Le détail quantitatif et estimatif

L'ensemble des trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir – Appel d'offres Ouvert N° 05/2026– L'objet de l'appel d'offres »
Les offres doivent être adressées à Monsieur le P/APC DE TAMZOURA
Les soumissionnaires intéressées peuvent retirer les Cahiers de charge contre paiement de 7000,00DA pour chaqu'un.
La date limite de dépôts des offre sera le 15eme jours à compter de la 1re parution du présent Avis d'appel d'offre aux quotidiens nationaux à Douze Heure (12.00)
-La date d'ouverture des plis sera le 15eme jours coïncidera le dernier jour de dépôt des offres à quatorze heure (14.00)
-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de 105 jours à compter de la date de dépôts des offres.
Les soumissionnaires sont invités à assister la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 14/07/2026 / ANEP 2631010804**











télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - Etats-Unis 2021 — TF1
Les experts : Las Vegas

21h00 Pièce de théâtre — France 2
Le canard à l'orange

22h50 Football : Coupe du monde Saison 2026 — M6
France / Espagne

21h00 Comédie dramatique - 2025 — CANAL+
Vie privée

21h25 Musique — W9
France
Les 20 chansons préférées des Français

20h55 Film fantastique — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2017
Justice League

21h05 Comédie — 6ter
France
La cage dorée

21h00 Film documentaire - France 2025 — CINE+ PREMIER
Le Chant des forêts

21h00 Sport — CANAL+ SPORT
Jean Todt, la méthode

21h00 Thriller - Etats-Unis - Irlande 2025 — CINE CINEMA
Drop Game

20h50 Film pour la jeunesse — CANAL+ family
Etats-Unis - Grande-Bretagne - Italie 2022
Enzo le croco

21h25 Magazine de société — TMC
France
90' Enquêtes

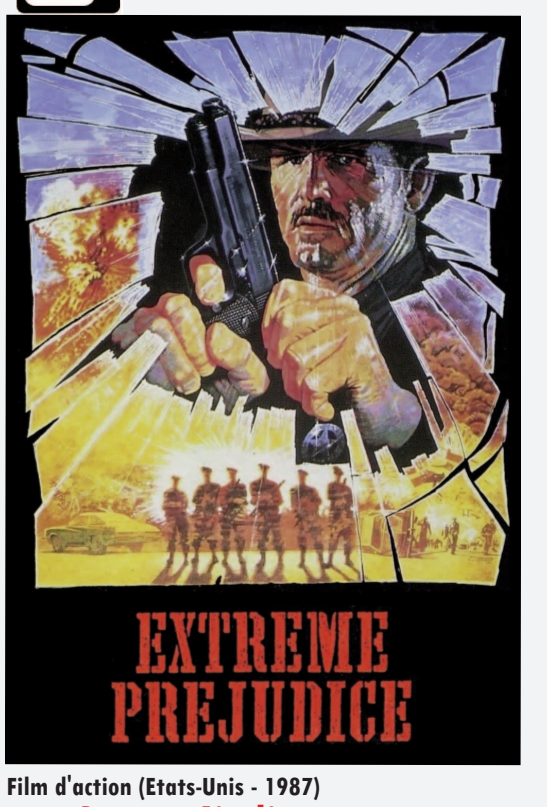
JEUNE INDEPENDANT







21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 1987)

Extrême préjudice

Cash Bailey est à la tête d'une bande de trafiquants établie au Mexique. Son ami d'enfance, le ranger Jack Benteen, a juré de mettre fin à ses activités avec le soutien du shérif Hank Pearson. Mais ils ne sont pas les seuls à vouloir la peau de Bailey. Un commando de vétérans du Vietnam, dirigé par le major Paul Hackett, cherche aussi à éliminer le trafiquant et ses hommes par tous les moyens.

22 h 32

Film de science-fiction (Etats-Unis - 2011)

Priest

Pour lutter contre les vampires, les hommes se sont mis sous la protection des prêtres, des soldats surpuissants. La menace ayant disparu, l'ordre des prêtres a été dissous. Un jour, Hicks, un shérif, prévient un ancien prêtre que sa nièce a été enlevée par des vampires. Contre l'avis de la hiérarchie religieuse, le prêtre quitte la ville pour la retrouver. Il s'enfonce dans le désert, accompagné du shérif.



HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:21	12:35	16:26	19:49	21:33
CONSTANTINE	03:29	12:39	16:29	19:52	21:35
ALGER	03:45	12:54	16:43	20:05	21:48
OUARGLA	03:56	12:45	16:25	19:46	21:20
CHLEF	03:51	13:01	16:50	20:13	21:55
MOSTAGANEM	03:57	13:05	16:54	20:17	21:59
ORAN	04:02	13:08	16:57	20:19	22:01

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8538 – MARDI 14 JUILLET 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	23°
Oran	31°	22°
Constantine	44°	24°
Ouargla	45°	30°

SANTÉ PUBLIQUE

L'Algérie met son expertise au service de l'Afrique

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a coprésidé, hier à Alger, l'ouverture d'un atelier régional africain d'envergure. Organisé par l'Africa CDC et consacré au développement d'un programme d'évaluation des technologies de la santé (ETS), cet atelier a été l'occasion pour le ministre de prononcer un discours soulignant la ferme volonté de l'Algérie de favoriser la coopération et l'intégration africaines dans ce domaine.


Mohamed Seddik Aït Messaoudène.

L'ouverture des travaux s'est déroulée en présence du directeur général d'Africa CDC, Jean Kaseya, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, ainsi que du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, entourés d'un panel d'experts et de représentants d'institutions sanitaires venus de plusieurs pays d'Afrique.

Dans son allocution d'ouverture, le Pr Aït Messaoudène a, d'emblée, mis en relief la portée hautement stratégique de cet atelier. Ne se limitant pas à un aspect purement technique, celui-ci s'inscrit, a-t-il précisé, dans une dynamique globale visant à bâtir «des systèmes de santé africains plus performants et résilients».

De l'avis du Pr Aït Messaoudène, l'évaluation des technologies de la santé s'impose, de toute évidence, comme un levier incontournable. Elle permet, a-t-il expliqué, non seulement de rationaliser les dépenses et d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, mais aussi, et surtout, de garantir un accès équitable des citoyens aux innovations médicales les plus efficaces.

Le ministre a tenu à souligner que l'engagement de l'Algérie dans ces travaux découle directement des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

«Le chef de l'Etat veille personnellement à soutenir les initiatives susceptibles de renforcer les systèmes de santé africains, de préparer le continent à relever les défis sanitaires actuels et futurs, en sus de consolider une coopération africaine plus forte et plus solidaire dans le domaine de la santé publique», a-t-il indiqué.

Cela s'inscrit, selon lui, pleinement dans la dynamique continentale portée par l'Africa CDC (Centres africains de contrôle et de prévention des maladies), institution de santé publique autonome de l'Union africaine (UA).

Selon lui, cet atelier d'Alger s'articule concrètement autour de quatre axes majeurs.

Il vise, tout d'abord, à intensifier le partage d'expériences et de connaissances entre les pays du continent, tout en développant les compétences et les mécanismes de financement destinés à la formation de spécialistes en évaluation des technologies de la santé. Par ailleurs, l'initiative s'attache à promouvoir une approche africaine fondée sur les preuves scientifiques et l'innovation, en vue d'harmoniser les mécanismes conjoints et de fluidifier durablement l'accès aux soins.

Evoquant le parcours national, M. Aït Messaoudène a mis en avant «les progrès considérables réalisés dans le développement du système de santé, à travers la modernisation des infrastructures sanitaires, le renforcement de la formation, ainsi que la mise en place d'un réseau hospitalo-universitaire de haut niveau, doté d'une expertise reconnue dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, de la formation médicale et de la coopération technique en matière de santé».

«Notre pays met l'ensemble de ces capacités au service de l'action africaine commune», a insisté le ministre, rappelant que, face aux urgences sanitaires du continent, l'investissement dans le savoir et la coordination demeure la seule voie viable.

En déclarant les travaux officiellement ouverts, il s'est dit convaincu que les recommandations issues de cet atelier jetteront les bases de politiques de santé plus robustes et mieux adaptées aux besoins réels des populations africaines.

Khalil Aouir

INTOX SUR LA PASTÈQUE

Le gouvernement brandit des sanctions

LE GOUVERNEMENT passe à l'offensive contre les rumeurs ayant semé le doute sur la qualité sanitaire de la pastèque rouge. S'appuyant sur les résultats d'analyses de laboratoire, il dénonce une campagne de désinformation portant atteinte à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire, tout en avertissant que des sanctions, pouvant aller jusqu'à la suspension d'associations, seront prises contre les auteurs de ces «fausses informations».

Dans un communiqué conjoint publié hier, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ainsi que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche assurent que les analyses de laboratoire réalisées sur la pastèque rouge écartent toute anomalie et confirment sa conformité à la consommation. Le communiqué va plus loin en estimant que ces rumeurs portent atteinte à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire du pays, à un moment où les produits agricoles connaissent, selon les autorités, un essor croissant, notamment sur les marchés extérieurs.

Les trois départements ministériels appellent ainsi les citoyens à ne pas céder aux rumeurs et rappellent que la protection de la santé publique demeure une priorité des pouvoirs publics.

Ils soulignent que les services compétents assurent quotidiennement le contrôle des produits destinés à la consommation afin de garantir la sécurité des consommateurs.

Le gouvernement cible également certaines prises de position émanant de personnes et d'associations activant dans le domaine de la protection des consommateurs, citant notamment l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce). Selon le communiqué, les déclarations diffusées par certains acteurs constituent un dépassement des missions qui leur sont légalement confiées. Les autorités estiment que ces associations doivent se limiter à transmettre leurs préoccupations aux institutions compétentes, sans intervenir sur des questions qui ne relèvent pas de leurs prérogatives.

Enfin, le ministère de l'Intérieur rappelle qu'il se réserve le droit d'engager les mesures prévues par la législation en vigueur contre tout contrevenant. Ces dispositions peuvent aller jusqu'à la suspension des activités d'une association, conformément à l'article 40 de la loi n°12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations.

Aymen D.

TIZI OUZOU

Une forte mobilisation pour maîtriser les feux

UNE VAGUE de feux de végétation a touché plusieurs communes de la wilaya de Tizi Ouzou au cours des trente-six dernières heures. Grâce aux efforts conjugués des différents services mobilisés, les foyers ont pu être maîtrisés malgré des conditions météorologiques particulièrement défavorables, marquées par des vents violents et une forte canicule. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la direction de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou.

Le foyer le plus important s'est déclaré à Aït Helli, dans la commune d'Irdjen, daïra de Larbaâ Nath Irathen. Les feux étaient d'une telle ampleur que le wali Abou Bakkar Essedik Boucetta a été contraint de se rendre sur place afin de suivre l'évolution des opérations.

Pour venir à bout des flammes, un important dispositif a été déployé. Les éléments de la Protection civile, de la Conservation des forêts, de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, des services communaux d'Irdjen et des communes voisines, de l'unité de l'Algérienne des eaux, ainsi que des citoyens mobilisés, ont uni leurs efforts pour maîtriser l'incendie.

Il a également fallu faire appel aux avions bombardiers d'eau de l'ANP et de la Direction générale de la Protection civile, les vents violents soufflant dans toutes les directions favorisant une propagation rapide des flammes. A cela s'est ajoutée une chaleur accablante. En effet, outre celle dégagée par les incendies, la région subissait également l'épisode caniculaire qui touche le nord du pays depuis près d'une semaine. Il convient également de relever qu'outre la commune d'Irdjen, plusieurs autres localités de la wilaya ont enregistré des départs de feu, il s'agit de Draâ El Mizan, Tizi Ouzou, Tizi Gheniff, Aïn El Hammam, Bouzeguène, Draâ Ben Khedda, Béni Douala et Larbaâ Nath Irathen.

Selon la Protection civile, l'ensemble de ces incendies, notamment ceux d'Ath Aïssi (Béni Douala), Yakourène (daïra d'Azazga) et Aït Aggouacha, ont été totalement maîtrisés dans la soirée. Le communiqué, publié hier, précise qu'au cours des dernières 24 heures : «Nos services ont enregistré le déclenchement de 26 incendies de végétation, lesquels ont été totalement maîtrisés et éteints. L'opération de surveillance se poursuit actuellement pour les incendies des villages d'Aït Halli et Aït Yaâqoub, dans la commune de Larbaâ Nath Irathen (Irdjen). Ces incendies ont été enregistrés dans les communes suivantes : Larbaâ Nath Irathen (Irdjen), Draâ El Mizan, Tizi Ouzou, Tizi Gheniff, Aïn El Hammam, Bouzeguène, Draâ Ben Khedda, Béni Douala et Sidi Naâmane.»

De notre bureau,
Saïd Tissegouine